

**TELUS CORPORATION**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

**(NON AUDITÉ)**

**30 SEPTEMBRE 2012**

# Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2012	2011	2012	2011
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>					
Services		2 551 \$	2 443 \$	7 481 \$	7 159 \$
Équipement		204	169	537	503
		<b>2 755</b>	<b>2 612</b>	<b>8 018</b>	<b>7 662</b>
Autres produits opérationnels	6	19	10	52	45
		<b>2 774</b>	<b>2 622</b>	<b>8 070</b>	<b>7 707</b>
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>					
Achat de biens et services		1 222	1 178	3 490	3 410
Charge au titre des avantages du personnel	7	534	476	1 555	1 393
Amortissement des immobilisations corporelles		362	331	1 049	989
Amortissement des immobilisations incorporelles		99	112	338	340
		<b>2 217</b>	<b>2 097</b>	<b>6 432</b>	<b>6 132</b>
<b>BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL</b>		<b>557</b>	<b>525</b>	<b>1 638</b>	<b>1 575</b>
Coûts de financement	8	86	92	246	290
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔT</b>		<b>471</b>	<b>433</b>	<b>1 392</b>	<b>1 285</b>
Charge d'impôt sur le bénéfice	9	120	107	365	307
<b>BÉNÉFICE NET</b>		<b>351</b>	<b>326</b>	<b>1 027</b>	<b>978</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	10				
<b>Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat</b>					
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		(2)	7	(5)	9
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(7)	6	(2)	2
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente		11	—	11	—
		<b>2</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
<b>Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat</b>					
Écarts actuariels au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel		94	(360)	82	(443)
		<b>96</b>	<b>(347)</b>	<b>86</b>	<b>(432)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>447 \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>1 113 \$</b>	<b>546 \$</b>
<b>BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>					
Actions ordinaires et actions sans droit de vote		351 \$	325 \$	1 027 \$	973 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		—	1	—	5
		<b>351 \$</b>	<b>326 \$</b>	<b>1 027 \$</b>	<b>978 \$</b>
<b>TOTAL DU BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>					
Actions ordinaires et actions sans droit de vote		447 \$	(22) \$	1 113 \$	541 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		—	1	—	5
		<b>447 \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>1 113 \$</b>	<b>546 \$</b>
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>	11				
De base		1,08 \$	1,00 \$	3,16 \$	3,00 \$
Dilué		1,07 \$	1,00 \$	3,14 \$	2,98 \$
<b>DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>	12	<b>0,61 \$</b>	<b>0,55 \$</b>	<b>1,800 \$</b>	<b>1,625 \$</b>
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION</b>					
De base		326	325	325	324
Dilué		328	327	327	326

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		45 \$	46 \$
Débiteurs	24 a)	1 495	1 428
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir		12	66
Stocks	24 a)	280	353
Charges payées d'avance		226	144
Actifs dérivés	4 f)	14	14
		<b>2 072</b>	<b>2 051</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles, montant net	15	8 109	7 964
Immobilisations incorporelles, montant net	16	6 126	6 153
Goodwill, montant net	16	3 695	3 661
Coentreprise immobilière	17	11	—
Autres actifs non courants		142	81
Placements		32	21
		<b>18 115</b>	<b>17 880</b>
		<b>20 187 \$</b>	<b>19 931 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts à court terme	18	403 \$	404 \$
Créditeurs et charges à payer	24 a)	1 547	1 419
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à payer		192	25
Dividendes à payer	12	199	188
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24 a)	669	655
Provisions	19	41	88
Passifs dérivés	4 f)	2	—
Tranche à court terme de la dette à long terme	20	969	1 066
		<b>4 022</b>	<b>3 845</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	19	173	122
Dette à long terme	20	5 213	5 508
Autres passifs non courants	24 a)	1 113	1 343
Impôt sur le bénéfice différé		1 619	1 600
		<b>8 118</b>	<b>8 573</b>
<b>Passif</b>		<b>12 140</b>	<b>12 418</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	21	8 047	7 513
		<b>20 187 \$</b>	<b>19 931 \$</b>
Engagements et passifs éventuels	22		

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

		Actions ordinaires et actions sans droit de vote										
		Capitaux fournis					Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
		Capital social (note 21)			Total							
		Actions ordinaires	Actions sans droit de vote									
(en millions, sauf le nombre d'actions)	Note	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social	Total						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2011		174 915 546	2 219 \$	147 448 586	3 237 \$	5 456 \$	176 \$	2 126 \$	1 \$	7 759 \$	22 \$	7 781 \$
Bénéfice net		—	—	—	—	—	—	973	—	973	5	978
Autres éléments du résultat global		—	—	—	—	—	—	(443)	11	(432)	—	(432)
Dividendes	12	—	—	—	—	—	—	(527)	—	(527)	(4)	(531)
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions												
Dividendes réinvestis en actions		—	—	1 243 679	54	54	—	—	—	54	—	54
Paiements facultatifs en espèces		—	—	5 990	—	—	—	—	—	—	—	—
Charge relative à l'attribution d'options sur actions	13	—	—	—	—	—	7	—	—	7	—	7
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions contre paiement en trésorerie	13 b)	—	—	622 661	33	33	(11)	—	—	22	—	22
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	13 b)	—	—	298 401	2	2	(2)	—	—	—	—	—
Acquisition d'une filiale		—	—	—	—	—	—	1	—	1	(2)	(1)
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>		<b>174 915 546</b>	<b>2 219 \$</b>	<b>149 619 317</b>	<b>3 326 \$</b>	<b>5 545 \$</b>	<b>170 \$</b>	<b>2 130 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>7 857 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>7 878 \$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012		<b>174 915 546</b>	<b>2 219 \$</b>	<b>149 933 165</b>	<b>3 337 \$</b>	<b>5 556 \$</b>	<b>166 \$</b>	<b>1 780 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>7 513 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>7 513 \$</b>
Bénéfice net		—	—	—	—	—	—	1 027	—	1 027	—	1 027
Autres éléments du résultat global		—	—	—	—	—	—	82	4	86	—	86
Dividendes	12	—	—	—	—	—	—	(586)	—	(586)	—	(586)
Charge relative à l'attribution d'options sur actions	13	—	—	—	—	—	7	—	—	7	—	7
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions contre paiement en trésorerie	13 b)	—	—	13 450	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	13 b)	—	—	954 239	18	18	(18)	—	—	—	—	—
Conversion des actions demandée par un détenteur conformément aux statuts de l'entreprise		(5 000)	—	5 000	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Solde au 30 septembre 2012</b>		<b>174 910 546</b>	<b>2 219 \$</b>	<b>150 905 854</b>	<b>3 355 \$</b>	<b>5 574 \$</b>	<b>155 \$</b>	<b>2 303 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>8 047 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>8 047 \$</b>

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2012	2011	2012	2011
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>					
Bénéfice net		351 \$	326 \$	1 027 \$	978 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités opérationnelles :					
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		461	443	1 387	1 329
Impôt sur le bénéfice différé		147	84	(4)	257
Rémunération fondée sur des actions	13	13	8	29	8
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	14 a)	(4)	(8)	(7)	(24)
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(14)	(13)	(145)	(263)
Profit résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. et ajustement postérieur à la contrepartie éventuelle	6	—	—	—	(16)
Autres		(7)	(11)	(7)	(42)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles	24 b)	18	8	236	(419)
<b>Entrées liées aux activités opérationnelles</b>		<b>965</b>	<b>837</b>	<b>2 516</b>	<b>1 808</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations	24 b)	(475)	(435)	(1 463)	(1 345)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes	24 b)	(7)	(3)	(48)	(79)
Avances et apports à la coentreprise immobilière	17 c)	(29)	—	(67)	—
Sommes reçues de la coentreprise immobilière	17 c)	29	—	47	—
Produit des cessions	24 b)	2	—	20	—
Autres		(10)	—	(33)	4
<b>Sorties liées aux activités d'investissement</b>		<b>(490)</b>	<b>(438)</b>	<b>(1 544)</b>	<b>(1 420)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Émission d'actions sans droit de vote		—	—	—	19
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	24 b)	(198)	(178)	(575)	(463)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	18	3	35	(1)	39
Émission de titres de créance à long terme	20, 24 b)	928	700	3 624	3 110
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	20, 24 b)	(1 235)	(921)	(4 021)	(2 993)
Acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale auprès de détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle		—	—	—	(51)
Dividendes versés par une filiale à une participation ne donnant pas le contrôle		—	—	—	(4)
Autres		—	—	—	(6)
<b>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</b>		<b>(502)</b>	<b>(364)</b>	<b>(973)</b>	<b>(349)</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>					
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		(27)	35	(1)	39
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		72	21	46	17
<b>Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin</b>		<b>45 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>56 \$</b>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE</b>					
Intérêts (versés)		(56) \$	(62) \$	(228) \$	(268) \$
Intérêts (reçus)		1 \$	— \$	12 \$	— \$
Impôt sur le bénéfice (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) (payé) montant net	9	(58) \$	(43) \$	(137) \$	(159) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**30 SEPTEMBRE 2012**

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 3777 Kingsway, Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 3Z7.

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada; elle offre un vaste éventail de services et de produits de télécommunications, incluant des services mobiles de données, de protocole Internet, de transmission de la voix et de télévision.

Les expressions « TELUS » et la « société » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

Notes annexes	Page	Description
<b>Application générale</b>		
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7	Explication sommaire du mode de présentation des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	8	Revue sommaire des faits nouveaux concernant les principes comptables généralement reconnus qui ont, auront ou qui pourraient avoir une incidence sur la société.
3. Politiques financières liées à la structure du capital	9	Revue sommaire des objectifs, des politiques et des procédures de la société pour gérer sa structure du capital.
4. Instruments financiers	11	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des instruments financiers, y compris la gestion des risques connexes et des justes valeurs.
<b>Éléments portant sur les résultats des activités consolidés</b>		
5. Information sectorielle	19	Présentation sommaire de l'information sectorielle régulièrement transmise au principal décideur opérationnel de la société.
6. Autres produits opérationnels	21	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les autres produits opérationnels.
7. Charge au titre des avantages du personnel	22	Tableau récapitulatif de la charge au titre des avantages du personnel.
8. Coûts de financement	22	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les coûts de financement.
9. Charge d'impôt sur le bénéfice	22	Tableau récapitulatif de la charge d'impôt sur le bénéfice et du rapprochement de la charge d'impôt sur le bénéfice au taux prévu par la loi et de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée.
10. Autres éléments du résultat global	24	Détails des autres éléments du résultat global et des montants cumulés.
11. Montants par action	25	Tableau récapitulatif et revue sommaire des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul des montants par action et des informations connexes à fournir.
12. Dividendes par action	25	Tableau récapitulatif des dividendes déclarés.
13. Rémunération fondée sur des actions	36	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire de la rémunération découlant des attributions d'options sur actions, des unités d'actions restreintes et du régime d'actionnariat des employés.
14. Avantages du personnel futurs	30	Tableaux récapitulatifs des avantages du personnel futurs.

Notes annexes	Page	Description
Éléments portant sur la situation financière consolidée		
15. Immobilisations corporelles	31	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations corporelles.
16. Immobilisations incorporelles et goodwill	32	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations incorporelles, incluant le goodwill et revue sommaire des acquisitions déclarées de l'exercice ayant entraîné un goodwill.
17. Coentreprise immobilière	35	Revue sommaire de la coentreprise immobilière et des informations à fournir connexes.
18. Emprunts à court terme	37	Revue des emprunts à court terme et des informations à fournir connexes.
19. Provisions	38	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des éléments qui composent les provisions, incluant les activités de restructuration.
20. Dette à long terme	40	Tableau récapitulatif de la dette à long terme et des informations à fournir connexes.
21. Capital social attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	41	Revue du capital social autorisé.
22. Engagements et passifs éventuels	42	Revue sommaire des passifs éventuels, des réclamations et des poursuites.
Autres		
23. Transactions entre parties liées	44	Tableaux récapitulatifs, y compris une revue sommaire des transactions avec les principaux dirigeants.
24. Informations financières supplémentaires	46	Tableaux récapitulatifs des éléments qui composent certains postes importants des états financiers.

## 1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

Les notes annexes figurant dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans les états financiers audités annuels de TELUS Corporation. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. De plus, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités de TELUS Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application de ces dernières que celles décrites aux états financiers consolidés de TELUS Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les principes comptables généralement reconnus utilisés par TELUS Corporation sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de l'IASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada et ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, de l'avis de la société, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS Corporation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 ont été autorisés par le conseil d'administration de TELUS Corporation pour publication le 9 novembre 2012.

## 2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

### a) Coentreprise immobilière

La société comptabilise sa participation de 50 % dans la coentreprise immobilière (décrite plus en détail à la note 17), au moyen de la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est d'abord comptabilisé au coût et ensuite ajusté pour refléter la quote-part de la société des bénéfices ou des pertes de la coentreprise immobilière et le montant des bénéfices distribués. Les profits et les pertes latents découlant des transactions (y compris les apports) conclues avec la coentreprise immobilière sont différés proportionnellement à la participation restante de la société dans la coentreprise immobilière.

### b) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétation au cours de la période de présentation de l'information financière

En décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et en mai 2012, il a publié ses améliorations annuelles apportées aux IFRS pour le cycle 2009-2011, lesquelles, dans le cas de la société, n'ont pas eu d'incidence.

### c) Normes, interprétations et modifications des normes non encore entrées en vigueur et non encore appliquées

Sauf indication contraire, les normes suivantes s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Sauf indication contraire et selon les faits et circonstances actuels, la société ne s'attend pas à ce que l'application des normes suivantes ait des répercussions importantes, et elle détermine à l'heure actuelle les dates auxquelles elle compte appliquer ces normes.

- IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir* (modifiée en 2011)
- IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Sauf en ce qui concerne les obligations d'information dont il est fait mention dans le présent document, les normes suivantes et les normes modifiées doivent initialement être appliquées en même temps :
  - IFRS 10, *États financiers consolidés*
  - IFRS 11, *Partenariats*
  - IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*
  - IAS 27, *États financiers individuels* (modifiée en 2011)
  - IAS 28, *Participations dans des entreprises associées* (modifiée en 2011)
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
- IAS 32, *Instruments financiers : présentation* (modifiée en 2011). Cette norme s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- IAS 19, *Avantages du personnel* (modifiée en 2011). En ce qui concerne les méthodes comptables qu'utilise la société à l'heure actuelle ainsi que ses pratiques en matière de présentation et d'informations à fournir, la principale différence découlant de la norme modifiée tient au fait que le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes de retraite ne sera plus utilisé aux fins des calculs concernant les régimes à prestations définies (et ne constituera plus une estimation significative). Aux fins du calcul du bénéfice net de la société, les notions de « charges d'intérêts » et de « rendement des actifs des régimes » seront remplacées par la notion d'« intérêt net ». L'intérêt net de chaque régime est le produit du surplus (déficit) du régime multiplié par le taux d'actualisation. Comme c'était le cas auparavant, la norme modifiée ne prescrit pas dans quel élément du résultat opérationnel le montant d'intérêt net doit être présenté, mais la société prévoit présenter ce montant comme une composante des coûts de financement lorsqu'elle appliquera la norme modifiée.

Selon le point de vue actuel de la société, lequel se fonde sur des données historiques à long terme, le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes excéderait le taux d'actualisation (en raison du pourcentage élevé des actifs des régimes à prestations définies devant être investis dans des titres de capitaux propres), l'incidence relative de la norme modifiée devrait se traduire par une diminution du bénéfice net et des montants par action connexes. L'écart, le cas échéant, entre le taux de rendement réel des actifs des régimes à prestations définies et le taux d'actualisation, ainsi que l'incidence connexe du plafond relatif aux actifs des régimes à prestations définies, le cas échéant, serait inscrit comme une « réévaluation » dans les autres éléments du résultat global. La société ne n'attend pas à ce que la norme modifiée ait une incidence sur l'état de la situation financière, ni sur le tableau des flux de trésorerie.



La norme modifiée a une incidence sur les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global de la façon suivante :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)

	2012			2011		
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres modifiés en raison de l'incidence d'IAS 19	Chiffres pro forma	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres modifiés en raison de l'incidence d'IAS 19	Chiffres pro forma
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>						
Charge au titre des avantages du personnel	534 \$	28 \$	562 \$	476 \$	28 \$	504 \$
<b>COÛTS DE FINANCEMENT</b>	86 \$	10	96 \$	92 \$	1	93 \$
<b>CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE</b>	120 \$	(10)	110 \$	107 \$	(7)	100 \$
<b>BÉNÉFICE NET</b>		(28)			(22)	
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>						
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat						
Réévaluations des régimes à prestations définies	94 \$	28	122 \$	(360) \$	22	(338) \$
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		— \$			— \$	
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>						
De base	1,08 \$	(0,09) \$	0,99 \$	1,00 \$	(0,06) \$	0,94 \$
Dilué	1,07 \$	(0,09) \$	0,98 \$	1,00 \$	(0,07) \$	0,93 \$

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)

	2012			2011		
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres modifiés en raison de l'incidence d'IAS 19	Chiffres pro forma	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres modifiés en raison de l'incidence d'IAS 19	Chiffres pro forma
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>						
Charge au titre des avantages du personnel	1 555 \$	84 \$	1 639 \$	1 393 \$	85 \$	1 478 \$
<b>COÛTS DE FINANCEMENT</b>	246 \$	32	278 \$	290 \$	4	294 \$
<b>CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE</b>	365 \$	(30)	335 \$	307 \$	(22)	285 \$
<b>BÉNÉFICE NET</b>		(86)			(67)	
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>						
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat						
Réévaluations des régimes à prestations définies	82 \$	86	168 \$	(443) \$	67	(376) \$
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		— \$			— \$	
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>						
De base	3,16 \$	(0,27) \$	2,89 \$	3,00 \$	(0,20) \$	2,80 \$
Dilué	3,14 \$	(0,27) \$	2,87 \$	2,98 \$	(0,20) \$	2,78 \$

La société prévoit actuellement appliquer initialement la norme modifiée pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### 3 politiques financières liées à la structure du capital

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) de tenir compte des intérêts des détenteurs de titres de participation et de ceux des détenteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les actions ordinaires et les actions sans droit de vote (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

La société gère sa structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres permises de rachat dans le cours normal des activités, peut émettre de nouvelles actions, peut émettre de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements excluant les coûts de restructuration (le « BAIIA excluant les coûts de restructuration »), ainsi que les ratios de distribution.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. Historiquement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de la société. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Le ratio de distribution présenté est calculé comme les dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote du trimestre, comptabilisés dans les états financiers, multipliés par quatre et divisés par la somme du bénéfice de base par action des quatre derniers trimestres dans le cas des périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice de base par action annuel si le montant présenté se rapporte à un exercice); le ratio de distribution présenté du bénéfice net ajusté varie du fait qu'il exclut les ajustements liés à l'impôt sur le bénéfice et la perte liée au remboursement par anticipation de titres de créance à long terme et les incidences continues des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net.

La stratégie de la société en 2012, qui est demeurée inchangée par rapport à 2011, vise à maintenir les politiques financières énoncées dans le tableau suivant. La société estime que ses politiques et directives financières, qui sont revues une fois par an, ont atteint un niveau optimal et qu'elles lui permettent d'avoir un accès raisonnable aux marchés des capitaux, en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Aux 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates (en millions de dollars)	Politique	2012	2011
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dette nette <sup>1</sup>		6 564 \$	6 980 \$
BAIIA excluant les coûts de restructuration <sup>2</sup>		3 944 \$	3 802 \$
Montant net du coût financier <sup>3</sup>		333 \$	395 \$
Ratio d'endettement			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration	1,5 – 2,0	1,7	1,8
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice <sup>4</sup>		5,8	4,9
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration <sup>5</sup>		11,8	9,6
Autres mesures			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté <sup>6</sup>		63 %	62 %
Ratio de distribution		62 %	59 %

1. La dette nette est calculée comme suit :

	2012	2011
Dette à long terme (note 20)	6 182 \$	6 568 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	24	29
Trésorerie et placements temporaires, montant net	(45)	(56)
Emprunts à court terme	403	439
<b>Dette nette</b>	<b>6 564 \$</b>	<b>6 980 \$</b>

2. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme suit :

	2012			
	Cumul jusqu'à ce jour : ajouter (déduire)			Période de 12 mois actuellement close
	Période correspondante	Exercice précédent	Période close	
BAIIA (note 5)	(2 904) \$	3 778 \$	3 025 \$	3 899 \$
Coûts de restructuration (note 19 b)	(19)	35	29	45
<b>BAIIA excluant les coûts de restructuration</b>	<b>(2 923) \$</b>	<b>3 813 \$</b>	<b>3 054 \$</b>	<b>3 944 \$</b>

- Le montant net du coût financier est le montant net des coûts de financement avant les profits liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les pertes comptabilisées liées au remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net du coût financier).
- La couverture par le bénéfice est le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote avant les charges d'intérêts brutes et la charge d'impôt sur le bénéfice, divisé par les charges d'intérêts brutes.
- La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net du coût financier. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de la société.
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote est calculé comme suit :

	2012	2011
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote	1 273 \$	1 198 \$
Ajustements liés à l'impôt sur le bénéfice	(12)	(21)
Profit après impôt, déduction faite des pertes liées à la participation dans la composante immeuble résidentiel de la coentreprise immobilière Jardin TELUS	(6)	—
Incidences des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice	(4)	(13)
Profit résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. et ajustement postérieur à la contrepartie éventuelle, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice	—	(12)
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote</b>	<b>1 251 \$</b>	<b>1 152 \$</b>

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration était de 1,7 fois au 30 septembre 2012, soit un résultat en baisse de 0,1 fois par rapport à l'exercice précédent en raison de la réduction de la dette nette et de l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration. Le ratio de couverture par le bénéfice était de 5,8 fois, pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2012, soit une augmentation comparativement à 4,9 fois à l'exercice précédent; une diminution des charges d'intérêts brutes a fait augmenter le ratio de 0,7, tandis qu'une augmentation du bénéfice avant les charges d'intérêts brutes et impôt a fait augmenter le ratio de 0,2. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration s'est établi à 11,8 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2012, soit une hausse comparativement à 9,6 fois à l'exercice précédent; une baisse des charges d'intérêts nettes a fait augmenter le ratio de 1,8 tandis qu'une hausse du BAIIA excluant les coûts de restructuration a fait augmenter le ratio de 0,4.

## 4 instruments financiers

### a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute (se reporter à la note 4 b), la meilleure représentation de l'exposition maximale de la société au risque de crédit (excluant les incidences fiscales) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats attendus par la société.

(en millions)	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
Trésorerie et placements temporaires, montant net	45 \$	46 \$
Débiteurs	1 495	1 428
Actifs dérivés	22	17
	<b>1 562 \$</b>	<b>1 491 \$</b>

*Trésorerie et placements temporaires*

La société a géré son risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte cote de qualité supérieure et d'autres tiers solvables. Un examen continu est exécuté pour évaluer les changements de l'état des tiers.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs est par sa nature même géré par l'importante clientèle diversifiée de la société, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire.

Le tableau suivant présente l'analyse du classement chronologique des créances clients qui ne font pas l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière. Au 30 septembre 2012, la durée de vie moyenne pondérée des créances clients est de 30 jours (29 jours au 31 décembre 2011) et la durée de vie moyenne pondérée des créances clients en souffrance est de 63 jours (61 jours au 31 décembre 2011). Aucun intérêt n'est imputé sur les créances clients courantes. Par la suite, les intérêts sont imputés au taux du marché sur les soldes impayés.

(en millions)	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
<b>Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses</b>		
Moins de 30 jours après la date de facturation	784 \$	796 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation	212	224
De 61 à 90 jours après la date de facturation	66	65
Après la date de facturation depuis plus de 90 jours	75	57
	<b>1 137 \$</b>	<b>1 142 \$</b>
Créances clients (note 24 a)	1 180 \$	1 178 \$
Provision pour créances douteuses	(43)	(36)
	<b>1 137 \$</b>	<b>1 142 \$</b>

La société maintient des provisions pour les pertes sur créances potentielles liées à des créances douteuses. La conjoncture, les informations historiques, la raison pour laquelle les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si les comptes en souffrance devraient faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés au compte de correction de valeur à l'encontre des créances clients. La dotation à la provision pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à la provision pour créances douteuses de la société.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
Solde au début	40 \$	39 \$	36 \$	41 \$
Ajouts (dotation à la provision pour créances douteuses)	9	9	34	30
Utilisation nette	(6)	(11)	(27)	(34)
Solde à la fin	43 \$	37 \$	43 \$	37 \$

*Actifs dérivés (et passifs dérivés)*

Les contreparties aux contrats à terme d'actions réglés en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions ainsi qu'aux dérivés liés aux opérations de change de la société sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une cote de qualité supérieure. Le montant en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les cotes de crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. La société n'accorde ni ne reçoit de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de sa cote de crédit et de celle de ses contreparties. Elle est exposée à des pertes sur créances qui pourraient résulter de la non-exécution des contreparties, mais elle considère ce risque comme minime. Les passifs dérivés de la société ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

**b) Risque de liquidité**

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, décrites plus en détail à la note 3, la société gère son risque de liquidité des façons suivantes :

- à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui lui permet de gérer ses liquidités excédentaires et ses besoins en liquidités selon les besoins réels de la société et de ses filiales;
- en maintenant des facilités bancaires bilatérales (note 18) et des facilités de crédit consortial (note 20 c);
- en vendant des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance (note 18);
- en maintenant un programme de papier commercial (note 20 b);
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Comme il est indiqué à la note 20 d), la société a d'importantes échéances de titres de créance au cours des années à venir. Au 30 septembre 2012, la société pouvait émettre un montant de 2,5 milliards de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en novembre 2013 (montant de 2,5 milliards de dollars au 31 décembre 2011). La société estime que ses cotes de crédit de première qualité contribuent à lui donner un accès raisonnable aux marchés des capitaux.

La société fait correspondre de façon étroite les échéances contractuelles des passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues des passifs financiers non actualisés de la société ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf tel qu'il est indiqué ci-après. Les échéances contractuelles relatives aux passifs financiers non actualisés de la société, comprenant les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent :

Au 30 septembre 2012 (en millions)	Non-dérivés				Dérivés			Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Dettes à long terme (note 20)	Facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 17 c) <sup>2</sup>	Autres	Montants des swaps de devises devant être échangés		
						(Reçus)	Payés	
2012 (quatrième trimestre)	727 \$	4 \$	776 \$	186 \$	2 \$	(143) \$	145 \$	1 697 \$
2013	659	7	605	—	—	(120)	120	1 271
2014	5	405	980	—	—	—	—	1 390
2015	4	—	873	—	—	—	—	877
2016	2	—	807	—	—	—	—	809
Par la suite	5	—	4 070	—	—	—	—	4 075
<b>Total</b>	<b>1 402 \$</b>	<b>416 \$</b>	<b>8 111 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(263) \$</b>	<b>265 \$</b>	<b>10 119 \$</b>

1. Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard des emprunts à court terme, du papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit (le cas échéant) de la société ont été calculés selon les taux en vigueur au 30 septembre 2012.
2. Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, et ce, jusqu'en 2015.

Au 31 décembre 2011 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés		Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Dettes à long terme (note 20)	Montants des swaps de devises devant être échangés		
				(Reçus)	Payés	
2012						
Premier trimestre	804 \$	6 \$	1 111 \$	(77) \$	75 \$	1 919 \$
Reste de l'exercice	513	5	276	(91)	89	792
2013	18	7	605	—	—	630
2014	—	405	980	—	—	1 385
2015	—	—	873	—	—	873
2016	—	—	807	—	—	807
Par la suite	—	—	4 070	—	—	4 070
<b>Total</b>	<b>1 335 \$</b>	<b>423 \$</b>	<b>8 722 \$</b>	<b>(168) \$</b>	<b>164 \$</b>	<b>10 476 \$</b>

1. Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard des emprunts à court terme, du papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit (le cas échéant) de la société ont été calculés selon les taux en vigueur au 31 décembre 2011.

**c) Risque de change**

La monnaie fonctionnelle de la société est le dollar canadien, mais certains produits et coûts opérationnels habituels sont libellés en dollars américains ainsi que certains achats de stocks et acquisitions d'immobilisations qu'elle effectue à l'échelle internationale. Le dollar américain est la seule devise à laquelle la société est exposée de façon significative.

La gestion du risque de change de la société consiste à recourir à des contrats de change à terme et des options sur devises pour fixer les taux de change sur les transactions et les engagements en dollars américains à court terme. La comptabilité de couverture n'est appliquée à ces contrats de change à terme et options sur devises assortis d'une échéance à court terme que dans certaines situations.

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2012 et 2011 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain avaient présenté une variation par rapport aux taux réels à la date de la transaction. L'analyse de sensibilité qui suit concernant les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain est fondée sur une variation hypothétique qui serait survenue au cours de la période de présentation de l'information financière (bien qu'aucune variation ne soit reflétée à la date de l'état de la situation financière – se reporter à la note 4 e) et qui a été appliquée à toutes les transactions pertinentes dans le compte consolidé de résultat et de résultat global. La charge d'impôt sur le bénéfice, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés pour les périodes de présentation de l'information financière.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (augmentation [diminution] en millions de dollars)	Bénéfice net et résultat global		Dépenses d'investissement	
	2012	2011	2012	2011
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US <sup>1</sup>				
Appréciation du dollar CA	19 \$	20 \$	(14) \$	(20) \$
Dépréciation du dollar CA	(19) \$	(20) \$	14 \$	20 \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net et du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net et du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain sur le montant du bénéfice net et du résultat global sont calculées sans autre modification des données de l'analyse; or, dans la réalité, la variation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, une plus grande solidité du dollar canadien peut occasionner des taux d'intérêt sur le marché plus favorables), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la société bénéficiera de variations des taux de change; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel la société exerce ses activités aura une incidence sur cette hypothèse. L'analyse de sensibilité est préparée en se fondant sur la moyenne simple du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain pour la période.

En ce qui a trait aux acquisitions de stocks libellées en dollars américains, les acquisitions effectuées au cours de la période considérée sont comprises dans l'analyse de sensibilité en supposant que tous les éléments sont vendus dans la période où ils ont été acquis. De façon similaire, cette analyse de sensibilité repose sur l'hypothèse que tous les débiteurs et créditeurs libellés en dollars américains qui se produisent au cours de la période sont recouverts et réglés, respectivement, au cours de la période.

En ce qui a trait aux dépenses d'investissement libellées en dollars américains, les dépenses effectuées au cours de la période considérée sont comprises dans l'analyse de sensibilité en supposant des amortissements selon le mode linéaire sur une demi-période au cours de l'année où l'acquisition a été effectuée et une durée d'utilité estimative de dix ans; il n'a pas été tenu compte des dépenses d'investissement libellées en dollars américains effectuées au cours de périodes antérieures.

**d) Risque de taux d'intérêt**

Les variations des taux d'intérêt sur le marché entraîneront des fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs de ses placements temporaires, de ses placements à court terme, des avances sur facilités de crédit aux fins des travaux de construction consenties à la coentreprise immobilière, de ses obligations à court terme, de sa dette à long terme ou de ses dérivés liés aux swaps de taux.

Lorsque la société dispose de placements temporaires, ces derniers comportent une échéance brève et des taux fixes. Ainsi, leur juste valeur fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché. Par contre, des variations des taux d'intérêt sur le marché n'entraîneront pas de fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes s'il y a absence de monétisation.

Si le solde des placements à court terme comprend des instruments d'emprunt ou des instruments de capitaux propres versant des dividendes, la société pourrait être exposée à des risques de taux d'intérêt.

En raison de la nature à court terme des taux d'intérêt pertinents imposés, les variations des taux d'intérêt sur les marchés n'ont pas une incidence importante sur la juste valeur des avances sur facilités de crédit aux fins des travaux de construction consenties à la coentreprise immobilière; les flux de trésorerie connexes reflétant les paiements d'intérêt subiront pour leur part cette incidence jusqu'à ce que les avances consenties soient remboursées.

Comme les obligations à court terme découlant de facilités bancaires bilatérales, qui ont généralement des taux d'intérêt variables, sont rarement impayées pendant des périodes dépassant une semaine, le risque de taux d'intérêt lié à cet élément n'est pas significatif.

Les emprunts à court terme découlant des ventes de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance représentent une dette à taux fixe. En raison des échéances à court terme de ces emprunts, le risque de taux d'intérêt lié à cet élément n'est pas significatif.

En ce qui a trait à la dette à long terme actuellement non réglée de la société, à l'exception du papier commercial et des montants prélevés sur ses facilités de crédit (note 20 c), celle-ci est à taux fixe. La juste valeur de la dette à taux fixe fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché. Toutefois, en l'absence de remboursement par anticipation, les flux de trésorerie futurs connexes, eux, ne changeront pas. En raison des échéances à court terme du papier commercial, ses justes valeurs ne sont pas touchées de façon significative par les variations des taux d'intérêt sur le marché, mais ses flux de trésorerie représentant les paiements d'intérêt pourraient l'être dans le cas où le papier commercial est renouvelé.

Les montants prélevés sur les facilités de crédit à court et à long terme de la société seront touchés par les variations des taux d'intérêt sur le marché de la même façon que le papier commercial.

De façon semblable à la dette à taux fixe, la juste valeur des dérivés liés aux swaps de taux fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché puisque le taux d'intérêt découlant du swap est fixe. Des variations des taux d'intérêt sur le marché n'auraient pas entraîné de fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes en l'absence de remboursement par anticipation.

#### **e) Risque de marché**

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2012 et 2011 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière (contrairement à l'application de la variation hypothétique à toutes les transactions pertinentes au cours des périodes considérées – se reporter à la note 4 c). Les soldes libellés en dollars américains et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice concerné et qui demeure inchangée jusqu'à la date de l'état de la situation financière. Les montants du capital à la date de l'état de la situation financière concerné et les valeurs nominales ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société à l'autre risque de prix découlant de la rémunération fondée sur des actions à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Le nombre théorique des actions à la date de l'état de la situation financière concerné, incluant celui des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le bénéfice, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés pour les périodes de présentation de l'information financière.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (augmentation [diminution] en millions de dollars)	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Résultat global	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Variations raisonnables possibles des risques de marché <sup>1</sup>						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(11) \$	(1) \$	(8) \$	(10) \$	(19) \$	(11) \$
Dépréciation du dollar CA	10 \$	1 \$	8 \$	10 \$	18 \$	11 \$
Variation de 25 points de base du taux d'intérêt sur le marché						
Augmentation du taux	(1) \$	(1) \$	2 \$	— \$	1 \$	(1) \$
Diminution du taux	1 \$	1 \$	(2) \$	— \$	(1) \$	1 \$
Variation de 25 % <sup>2</sup> du cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote <sup>3</sup>						
Augmentation du cours	(4) \$	(3) \$	8 \$	6 \$	4 \$	3 \$
Diminution du cours	4 \$	3 \$	(8) \$	(6) \$	(4) \$	(3) \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans autre modification des hypothèses; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché peut occasionner des taux de change plus favorables [une plus grande solidité du dollar canadien]), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la société bénéficiera de variations des taux de change et des taux d'intérêt sur le marché; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel la société exerce ses activités aura une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions liées aux attributions de rémunération fondée sur des actions effectuées au cours de la période de présentation de l'information financière qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions sans droit de vote.

2. Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, la société a utilisé une variation constante d'une importance approximative. Reflétant les données portant sur une période de 4,75 ans et calculée sur une base mensuelle, ce qui est conforme aux hypothèses et méthodes établies décrites à la note 13 b), la volatilité du cours des actions sans droit de vote de la société, au 30 septembre 2012, s'est établie à 21,4 % (24,3 % en 2011; données portant sur une période de 4,25 ans) reflétant les données portant sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, la volatilité s'est établie à 9,3 % (15,1 % en 2011).
3. Les répercussions hypothétiques des variations du cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu les éléments liés à la rémunération fondée sur des actions de la société qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en trésorerie connexes.

## f) Juste valeur

### Généralités

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créditeurs et de certaines provisions (y compris des créditeurs à l'égard de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements de la société comptabilisés au moyen de la méthode du coût n'excède pas leur juste valeur.

La valeur comptable des placements à court terme, le cas échéant, égale leur juste valeur, car ces placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des instruments financiers de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables (ces justes valeurs sont en grande partie fondées sur les taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates de l'état de la situation financière).



La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque lié aux augmentations des charges de rémunération découlant de certains modes de rémunération fondée sur des actions est basée sur les estimations de la juste valeur des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie connexes octroyés par les contreparties aux transactions (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le cours des actions sans droit de vote de la société aux dates de l'état de la situation financière).

### Dérivés

Les instruments financiers de la société qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente au cours des périodes suivant la comptabilisation initiale ainsi que le niveau au sein de la hiérarchie des justes valeurs utilisé pour les évaluer sont présentés dans le tableau suivant.

(en millions)	Évaluation à la juste valeur à la date de clôture au moyen des éléments suivants							
	Valeur comptable		Cours relevés sur les marchés actifs pour des éléments identiques (Niveau 1)		Autres données importantes pouvant être observées (Niveau 2)		Données importantes ne pouvant être observées (Niveau 3)	
	Au 30 sept. 2012	Au 31 déc. 2011	Au 30 sept. 2012	Au 31 déc. 2011	Au 30 sept. 2012	Au 31 déc. 2011	Au 30 sept. 2012	Au 31 déc. 2011
<b>Actif</b>								
Dérivés liés aux opérations de change	1 \$	4 \$	— \$	— \$	1 \$	4 \$	— \$	— \$
Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions	21	13	—	—	21	13	—	—
	<b>22 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Passif</b>								
Dérivés liés aux taux d'intérêt	2 \$	— \$	— \$	— \$	2 \$	— \$	— \$	— \$

Les instruments financiers dérivés de la société qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau suivant.

(en millions)	Date d'échéance maximale	Au 30 septembre 2012			Au 31 décembre 2011			
		Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	
<b>Actifs courants</b>								
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>								
Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT <sup>1</sup>	2012	10 \$	1 \$	1 \$	26 \$	— \$	— \$
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFT <sup>1</sup>	2012	15 \$	—	—	50 \$	1	1
Risque de change lié aux achats libellés en euros	DFT <sup>1</sup>	2013	2 \$	—	—	— \$	—	—
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC <sup>2</sup>	2012	— \$	—	—	89 \$	3	3
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 b)	DFT <sup>1</sup>	2012	3 \$	—	—	— \$	—	—
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFC <sup>2</sup>	2013	22 \$	14	13	20 \$	10	10
				15			14	
Déduire : montants nets à payer aux contreparties à des dérivés				(1)			—	
				<b>14 \$</b>	<b>14 \$</b>		<b>14 \$</b>	<b>14 \$</b>

(en millions)		Au 30 septembre 2012				Au 31 décembre 2011		
Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	
<b>Autres actifs non courants</b>								
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>								
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFC <sup>2</sup>	2015	53 \$	7 \$	7 \$	22 \$	3	2 \$
Déduire : montants nets à payer aux contreparties à des dérivés				—		(1)		
				7 \$	7 \$		2 \$	2 \$
<b>Passifs courants</b>								
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>								
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFT <sup>1</sup>	2013	124 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC <sup>2</sup>	2013	114 \$	—	—	— \$	—	—
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 b)	DFT <sup>1</sup>	2012	— \$	—	—	4 \$	—	—
Risque de taux d'intérêt lié à la possibilité d'une émission future de titres de créance	DFC <sup>2</sup>	2012	150 \$	2	2	— \$	—	—
				2 \$	2 \$		— \$	— \$

- Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.
- Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie); la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

### Non-dérivés

La dette à long terme de la société, qui est évaluée au coût amorti, et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Au 30 septembre 2012		Au 31 décembre 2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme	6 182 \$	7 073 \$	6 574 \$	7 359 \$

### g) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences fiscales, sur les instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que leur emplacement dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global; il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Montant du profit (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 10)		Profit (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat global au résultat (partie efficace) (note 10)	Montant	
	2012	2011		2012	2011
			Emplacement		
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change					
– lié à la dette libellée en dollars américains	— \$	— \$	Coûts de financement	— \$	— \$
– lié aux achats libellés en dollars américains	(2)	11	Achat de biens et services	1	(1)
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	3	(3)	Charge au titre des avantages du personnel	3	—
Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à la possibilité d'une émission future de titres de créance	1	—	Coûts de financement	—	—
	2 \$	8 \$		4 \$	(1) \$

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	Montant du profit (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 10)		Emplacement	Profit (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat global au résultat (partie efficace) (note 10)	
	2012	2011		Montant	
				2012	2011
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change					
– lié à la dette libellée en dollars américains	— \$	(6) \$	Coûts de financement	— \$	(8) \$
– lié aux achats libellés en dollars américains	(1)	8	Achat de biens et services	3	(3)
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	9	6	Charge au titre des avantages du personnel	9	7
Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à la possibilité d'une émission future de titres de créance	(2)	—	Coûts de financement	—	—
	<b>6 \$</b>	<b>8 \$</b>		<b>12 \$</b>	<b>(4) \$</b>

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que leur emplacement dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Emplacement	Profit (perte) comptabilisé(e) au résultat sur les dérivés			
		Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2012	2011	2012	2011
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	(2) \$	9 \$	— \$	7 \$
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 b)	Charge au titre des avantages du personnel	—	(1)	—	4
		<b>(2) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>11 \$</b>

## 5 information sectorielle

Les secteurs opérationnels et les secteurs à présenter de la société sont les services mobiles et les services filaires. Le secteur des services mobiles comprend les services de communications personnelles numériques, les ventes d'équipement et les services Internet mobile. Le secteur des services filaires comprend les services de transmission de données (qui comprennent les services de télévision, les services Internet, les services de transmission de données améliorés et les services d'hébergement, ainsi que les services gérés et les services de transmission de données existants), les services locaux et interurbains de transmission de la voix et les autres services de télécommunications, sauf les services mobiles. La division sectorielle est établie sur la base de similarités technologiques, des compétences techniques nécessaires à la fourniture des produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution employés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

La société ne dispose pas de produits opérationnels significatifs attribués à l'extérieur du Canada ou d'immobilisations et de goodwill situés à l'extérieur du Canada.

L'information sectorielle suivante est régulièrement transmise au chef de la direction (le principal décideur opérationnel de la société).

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Produits opérationnels</b>								
Produits externes	1 501 \$	1 397 \$	1 273 \$	1 225 \$	— \$	— \$	2 774 \$	2 622 \$
Produits tirés d'activités intersectorielles	10	10	43	42	(53)	(52)	—	—
	<b>1 511 \$</b>	<b>1 407 \$</b>	<b>1 316 \$</b>	<b>1 267 \$</b>	<b>(53) \$</b>	<b>(52) \$</b>	<b>2 774 \$</b>	<b>2 622 \$</b>
<b>BAIIA<sup>1</sup></b>	<b>640 \$</b>	<b>570 \$</b>	<b>378 \$</b>	<b>398 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 018 \$</b>	<b>968 \$</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT<sup>2</sup></b>	<b>175 \$</b>	<b>157 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>313 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>471 \$</b>	<b>470 \$</b>
<b>BAIIA, MOINS LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>465 \$</b>	<b>413 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>85 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>547 \$</b>	<b>498 \$</b>
							<b>Produits opérationnels</b>	<b>2 774 \$</b>
							Achat de biens et services	1 222
							Charge au titre des avantages du personnel	534
							<b>BAIIA</b>	<b>1 018</b>
							Amortissement des immobilisations corporelles	362
							Amortissement des immobilisations incorporelles	99
							<b>Bénéfice opérationnel</b>	<b>557</b>
							Coûts de financement	86
							<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>471 \$</b>
								433 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits opérationnels diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. TELUS a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses activités et qu'il sert aussi à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.
2. Total des dépenses d'investissement; se reporter à la note 24 b).

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés		
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	
<b>Produits opérationnels</b>									
Produits externes	4 312 \$	4 038 \$	3 758 \$	3 669 \$	— \$	— \$	8 070 \$	7 707 \$	
Produits tirés d'activités intersectorielles	30	29	127	122	(157)	(151)	—	—	
	<b>4 342 \$</b>	<b>4 067 \$</b>	<b>3 885 \$</b>	<b>3 791 \$</b>	<b>(157) \$</b>	<b>(151) \$</b>	<b>8 070 \$</b>	<b>7 707 \$</b>	
<b>BAIIA<sup>1</sup></b>	<b>1 898 \$</b>	<b>1 686 \$</b>	<b>1 127 \$</b>	<b>1 218 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 025 \$</b>	<b>2 904 \$</b>	
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT<sup>2</sup></b>	<b>520 \$</b>	<b>340 \$</b>	<b>940 \$</b>	<b>995 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 460 \$</b>	<b>1 335 \$</b>	
<b>BAIIA, MOINS LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 378 \$</b>	<b>1 346 \$</b>	<b>187 \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 565 \$</b>	<b>1 569 \$</b>	
							<b>Produits opérationnels</b>	<b>8 070 \$</b>	<b>7 707 \$</b>
							Achat de biens et services	<b>3 490</b>	3 410
							Charge au titre des avantages du personnel	<b>1 555</b>	1 393
							<b>BAIIA</b>	<b>3 025</b>	2 904
							Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 049</b>	989
							Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>338</b>	340
							<b>Bénéfice opérationnel</b>	<b>1 638</b>	1 575
							Coûts de financement	<b>246</b>	290
							<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>1 392 \$</b>	<b>1 285 \$</b>

1. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits opérationnels diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. TELUS a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses activités et qu'il sert aussi à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.
2. Total des dépenses d'investissement; se reporter à la note 24 b).

## 6 autres produits opérationnels

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2012	2011	2012	2011
Aide publique, incluant l'amortissement du compte de report		18 \$	11 \$	42 \$	31 \$
Produit (perte) des placements		(1)	(1)	(3)	(2)
Intérêts	17 c)	1	—	1	—
Profit à la cession des actifs		1	—	12	—
Profit résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc.		—	—	—	16
		<b>19 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>45 \$</b>

## 7 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2012	2011	2012	2011
<b>Charge au titre des avantages du personnel – montant brut</b>					
Salaires		557 \$	521 \$	1 624 \$	1 510 \$
Rémunération fondée sur des actions	13	21	15	54	38
Régimes de retraite – à prestations définies	14 a)	(4)	(8)	(8)	(25)
Régimes de retraite – à cotisations définies	14 b)	16	15	51	49
Autres prestations définies		—	—	1	1
Coûts de restructuration	19 b)	3	(1)	23	7
Autres		32	27	97	91
		<b>625</b>	<b>569</b>	<b>1 842</b>	<b>1 671</b>
<b>Coûts internes de la main-d'œuvre inscrits à l'actif</b>					
Immobilisations corporelles		(63)	(70)	(199)	(205)
Immobilisations incorporelles amortissables		(28)	(23)	(88)	(73)
		<b>(91)</b>	<b>(93)</b>	<b>(287)</b>	<b>(278)</b>
		<b>534 \$</b>	<b>476 \$</b>	<b>1 555 \$</b>	<b>1 393 \$</b>

## 8 coûts de financement

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2012	2011	2012	2011
<b>Charges d'intérêts</b>					
Intérêts sur la dette à long terme		83 \$	87 \$	253 \$	287 \$
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		2	2	9	8
Effet de la désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	19 a)	2	1	4	3
		<b>87</b>	<b>90</b>	<b>266</b>	<b>298</b>
<b>Opérations de change</b>					
		—	2	(7)	(7)
		<b>87</b>	<b>92</b>	<b>259</b>	<b>291</b>
<b>Produits d'intérêts</b>					
Intérêts sur les remboursements d'impôt		(1)	—	(12)	—
Autres		—	—	(1)	(1)
		<b>(1)</b>	<b>—</b>	<b>(13)</b>	<b>(1)</b>
		<b>86 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>246 \$</b>	<b>290 \$</b>

## 9 charge d'impôt sur le bénéficiaire

### a) Composition des charges et rapprochement des taux

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
<b>Charge (économie) d'impôt exigible</b>				
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	(14) \$	23 \$	393 \$	61 \$
Ajustements corrélatifs au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs	(13)	—	(24)	(11)
	<b>(27)</b>	<b>23</b>	<b>369</b>	<b>50</b>
<b>Charge (économie) d'impôt différé</b>				
Survenant à la naissance et à la reprise des différences temporelles	136	94	(35)	282
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	—	(10)	12	(25)
Ajustements corrélatifs au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs	11	—	19	—
	<b>147</b>	<b>84</b>	<b>(4)</b>	<b>257</b>
	<b>120 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>307 \$</b>

La charge d'impôt sur le bénéfice de la société diffère de celle obtenue par l'application des taux d'imposition prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	2012		2011	
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	121	\$ 25,7 %	117	\$ 27,1 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	—		(10)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	(2)		—	
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	1		—	
Autres	—		—	
Charge d'impôt présentée dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global	120	\$ 25,5 %	107	\$ 24,7 %

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2012		2011	
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	357	\$ 25,6 %	349	\$ 27,2 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	12		(25)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	(5)		(11)	
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	2		—	
Autres	(1)		(6)	
Charge d'impôt présentée dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global	365	\$ 26,2 %	307	\$ 23,9 %

Les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés au titre des impôts de base combinés de la société résultent des éléments suivants :

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
Taux fédéral de base	14,7 %	16,0 %	14,7 %	16,0 %
Taux provincial moyen pondéré	10,3 %	10,2 %	10,3 %	10,3 %
Autres juridictions fiscales	0,7 %	0,9 %	0,6 %	0,9 %
	25,7 %	27,1 %	25,6 %	27,2 %

## b) Autres

La société exerce des activités de recherche-développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, la société a inscrit des crédits d'impôt à l'investissement de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2011) et de 6 millions de dollars (5 millions de dollars en 2011), respectivement. Du montant total des crédits d'impôt à l'investissement inscrits par la société au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, une tranche de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2011) et une tranche de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2011), respectivement, ont été comptabilisées en réduction des immobilisations corporelles et incorporelles et le reste, en réduction des biens et des services achetés.

## 10 autres éléments du résultat global

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Éléments reclassés en résultat							
	Possibilité de reclassement ultérieur					Jamais		
	Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie (note 4g)					Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	Cumul des autres éléments du résultat global	Écarts actuariels au titre du régime de retraite à prestations définies du personnel cumulés
Profits (pertes) survenu(e)s au cours de la période	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net au cours de la période considérée	Total	Écart de change cumulé					
Solde cumulé au 30 juin 2011			3 \$	(4) \$	— \$	(1) \$	(297) \$	
Autres éléments du résultat global								
Montant	8 \$	1 \$	9	6	—	15	(482)	(467) \$
Charge d'impôt sur le bénéfice	2 \$	— \$	2	—	—	2	(122)	(120)
Montant net			7	6	—	13	(360)	(347) \$
<b>Solde cumulé au 30 septembre 2011</b>			<b>10 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>(657) \$</b>	
Solde cumulé au 30 juin 2012			4 \$	9 \$	— \$	13 \$	(1 077) \$	
Autres éléments du résultat global								
Montant	2 \$	(4) \$	(2)	(7)	12	3	126	129 \$
Charge d'impôt sur le bénéfice	1 \$	(1) \$	—	—	1	1	32	33
Montant net			(2)	(7)	11	2	94	96 \$
Solde cumulé au 30 septembre 2012			2 \$	2 \$	11 \$	15 \$	(983) \$	

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	Éléments reclassés en résultat							
	Possibilité de reclassement ultérieur					Jamais		
	Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie (note 4g)					Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	Cumul des autres éléments du résultat global	Écarts actuariels au titre du régime de retraite à prestation définies du personnel cumulés <sup>1</sup>
Profits (pertes) survenu(e)s au cours de la période	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net au cours de la période considérée	Total	Écart de change cumulé					
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2011			1 \$	— \$	— \$	1 \$	(214) \$	
Autres éléments du résultat global								
Montant	8 \$	4 \$	12	2	—	14	(593)	(579) \$
Charge d'impôt sur le bénéfice	3 \$	— \$	3	—	—	3	(150)	(147)
Montant net			9	2	—	11	(443)	(432) \$
<b>Solde cumulé au 30 septembre 2011</b>			<b>10 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>(657) \$</b>	
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2012			7 \$	4 \$	— \$	11 \$	(1 065) \$	
Autres éléments du résultat global								
Montant	6 \$	(12) \$	(6)	(2)	12	4	103	107 \$
Charge d'impôt sur le bénéfice	2 \$	(3) \$	(1)	—	1	—	21	21
Montant net			(5)	(2)	11	4	82	86 \$
Solde cumulé au 30 septembre 2012			2 \$	2 \$	11 \$	15 \$	(983) \$	

1. Les écarts actuariels au titre des régimes de retraite à prestations définies représentent uniquement les écarts actuariels survenus le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou après cette date. En ne tenant pas compte des incidences fiscales sur ce point, le profit net (la perte nette) cumulé imputé aux autres éléments du résultat global au 30 septembre 2012 s'est établi à (1 323) \$ [(1 426) \$ au 31 décembre 2011].



Au 30 septembre 2012, l'estimation par la société du montant net des profits existants (pertes existantes) découlant de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie, qui sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global et qui devraient faire l'objet d'un reclassement en résultat net au cours des 12 prochains mois, est de 1 million de dollars, excluant les incidences fiscales.

## 11 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire et action sans droit de vote est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire et action sans droit de vote est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des unités d'actions restreintes.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action. Le bénéfice dilué attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote est égal au bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	326	325	325	324
Effet des titres dilutifs				
Attributions d'options sur actions	2	2	2	2
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	328	327	327	326

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, le calcul du bénéfice dilué par action ordinaire et action sans droit de vote ne tient pas compte de certaines attributions d'options sur actions en cours visant néant option (1 million en 2011) et 1 million d'options (1 million en 2011), respectivement, parce que le prix d'exercice de ces attributions d'options était supérieur au cours de marché moyen des actions ordinaires et des actions sans droit de vote durant les périodes visées.

## 12 dividendes par action

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)

Dividendes sur actions ordinaires et actions sans droit de vote	2012				2011			
	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total
	En date du	Par action			En date du	Par action		
Dividende du premier trimestre	9 mars 2012	0,580 \$	2 avril 2012	189 \$	11 mars 2011	0,525 \$	1 <sup>er</sup> avril 2011	170 \$
Dividende du deuxième trimestre	8 juin 2012	0,610	3 juill. 2012	198	10 juin 2011	0,550	4 juill. 2011	178
Dividende du troisième trimestre	10 sept. 2012	0,610	1 <sup>er</sup> oct. 2012	199	9 sept. 2011	0,550	3 oct. 2011	179
		1,800 \$		586 \$		1,625 \$		527 \$

Le 7 novembre 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,64 \$ par action sur les actions ordinaires et sans droit de vote émises et en circulation de la société; ce dividende est payable le 2 janvier 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2012.

### Réinvestissement des dividendes

En ce qui concerne les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote durant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, un montant de 9 millions de dollars (8 millions de dollars en 2011) et de 23 millions de dollars (24 millions de dollars en 2011), respectivement, devait être réinvesti dans des actions sans droit de vote (ces actions devant être acquises sur le marché boursier par le fiduciaire conformément au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions).

## 13 rémunération fondée sur des actions

### a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	2012			2011		
	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
Attributions d'options sur actions <sup>1</sup>	2 \$	— \$	2 \$	1 \$	— \$	1 \$
Unités d'actions restreintes <sup>2</sup>	11	—	11	7	—	7
Régime d'actionnariat des employés	8	(8)	—	7	(7)	—
	21 \$	(8) \$	13 \$	15 \$	(7) \$	8 \$

1. La charge (l'économie) découlant des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en trésorerie (se reporter à la note 4 g), s'est établie à (1) \$ [(1) \$ en 2011].
2. La charge découlant des unités d'actions restreintes est présentée déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en trésorerie (se reporter à la note 4 g).

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	2012			2011		
	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
Attributions d'options sur actions <sup>1</sup>	6 \$	— \$	6 \$	(6) \$	(6) \$	(12) \$
Unités d'actions restreintes <sup>2</sup>	25	(2)	23	22	(2)	20
Régime d'actionnariat des employés	23	(23)	—	22	(22)	—
	54 \$	(25) \$	29 \$	38 \$	(30) \$	8 \$

1. La charge (l'économie) découlant des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en trésorerie (se reporter à la note 4 g), s'est établie à (1) \$ [(13) \$ en 2011].
2. La charge découlant des unités d'actions restreintes est présentée déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en trésorerie (se reporter à la note 4 g).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes relativement aux attributions d'options sur actions comprennent les sorties de trésorerie découlant des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie de néant (néant en 2011) et de néant (6 millions de dollars en 2011), respectivement. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, l'avantage d'impôt sur le bénéfice découlant de la rémunération fondée sur des actions s'est établi à 5 millions de dollars (4 millions de dollars en 2011) et à 12 millions de dollars (11 millions de dollars en 2011), respectivement; comme il est indiqué à la note 9, les montants à l'égard de la rémunération fondée sur des actions n'étaient pas tous déductibles fiscalement.

### b) Attributions d'options sur actions

#### Généralités

La société utilise des attributions d'options sur actions en guise de fidélisation et de rémunération au rendement. La société offre divers régimes d'options sur actions dans le cadre desquels les dirigeants et autres employés peuvent recevoir des options leur permettant d'acheter des actions ordinaires ou des actions sans droit de vote, à un prix correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions actuellement octroyées dans le cadre des régimes peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter du moment de l'attribution; avant 2003, les attributions d'options sur actions étaient octroyées et étaient assorties de périodes d'exercice ne dépassant pas dix ans.

La société applique la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les attributions de rémunérations fondées sur des actions à ses dirigeants et autres employés. La période d'acquisition des droits au titre des attributions d'options sur actions est habituellement de trois ans (la durée de service requise), mais elle peut aussi s'échelonner sur une période maximale de cinq ans. La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date; toutes les attributions d'options sur actions octroyées après 2004 sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution des régimes d'options sur actions de la société.

Périodes closes le 30 septembre 2012	Trimestre		Période de neuf mois	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En cours, au début	8 138 585	42,91 \$	9 573 701	39,41 \$
Attribuées	8 245	63,37 \$	1 072 072	58,39 \$
Exercées <sup>1</sup>	(360 027)	43,77 \$	(2 681 909)	36,85 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(73 683)	40,55 \$	(230 288)	40,58 \$
Éteintes et autres	(265)	42,70 \$	(20 721)	35,71 \$
En cours, à la fin	7 712 855	42,91 \$	7 712 855	42,91 \$

1. La valeur intrinsèque totale des attributions d'options sur actions exercées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 se chiffrait à 6 millions de dollars (reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 62,49 \$ l'action) et à 55 millions de dollars (reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 57,54 \$ l'action), respectivement.

Le tableau suivant présente le rapprochement du nombre d'options sur actions exercées et du nombre d'actions sans droit de vote émises.

Périodes closes le 30 septembre 2012	Trimestre	Période de neuf mois
Actions émises ou pouvant être émises en vertu de l'exercice d'options sur actions	4 800	13 550
Actions émises ou pouvant être émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	103 586	951 966
Incidence du choix de la société de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net	251 641	1 716 393
Options sur actions exercées	360 027	2 681 909

Le tableau suivant répartit les options sur actions de la société en cours, qui sont toutes des actions sans droit de vote, au 30 septembre 2012, selon leur prix d'exercice et leur durée.

Options en cours	Total				Options pouvant être exercées	
					Nombre d'actions	Prix moyen pondéré
Fourchette de prix des options						
Prix le plus bas	10,75 \$	29,70 \$	44,66 \$	10,75 \$		
Prix le plus haut	16,15 \$	44,20 \$	64,64 \$	64,64 \$		
Date d'échéance et nombre d'actions						
2012	50 350	117 445	—	167 795	167 795	35,20 \$
2013	—	309 738	85 531	395 269	395 269	44,29 \$
2014	—	1 455	736 692	738 147	738 147	56,63 \$
2015	—	825 086	22 855	847 941	847 941	43,88 \$
2016	—	669 584	—	669 584	653 834	30,62 \$
2017	—	2 392 454	12 380	2 404 834	—	— \$
2018	—	—	1 425 378	1 425 378	—	— \$
2019	—	—	1 063 907	1 063 907	—	— \$
	50 350	4 315 762	3 346 743	7 712 855	2 802 986	
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	0,2	3,5	4,8	4,0		
Prix moyen pondéré	16,00 \$	35,70 \$	52,62 \$	42,91 \$		
Valeur intrinsèque totale <sup>1</sup> (en millions)	2 \$	111 \$	30 \$	143 \$		
<b>Options pouvant être exercées</b>						
Nombre d'actions	50 350	1 907 558	845 078	2 802 986		
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	0,2	2,3	1,4	2,0		
Prix moyen pondéré	16,00 \$	39,15 \$	55,57 \$	43,68 \$		
Valeur intrinsèque totale <sup>1</sup> (en millions)	2 \$	43 \$	5 \$	50 \$		

1. La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action au 30 septembre 2012 qui s'établit à 61,50 \$ pour les actions sans droit de vote.

*Attributions d'options sur actions comptabilisées à titre d'instruments de capitaux propres*

La juste valeur moyenne pondérée des attributions d'options sur actions octroyées et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans l'estimation de la juste valeur au moment de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes (modèle analytique) se présentent comme suit :

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
Juste valeur de l'attribution d'options sur actions (par option sur actions)	8,26 \$	6,51 \$	7,36 \$	6,76 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,5 %	1,9 %	1,7 %	2,3 %
Durée de vie prévue <sup>1</sup> (en années)	4,75	4,25	4,75	4,25
Volatilité attendue	23,0 %	24,5 %	22,9 %	25,7 %
Taux de rendement	3,9 %	4,5 %	4,2 %	4,5 %

1. La durée contractuelle maximale des attributions d'options sur actions octroyées en 2012 et 2011 était de sept ans.

Le taux d'intérêt sans risque utilisé pour déterminer la juste valeur des attributions d'options sur actions est basé sur une courbe des taux du gouvernement du Canada qui a cours au moment de l'attribution. La durée de vie prévue des attributions d'options sur actions est fondée sur les données historiques de la société relatives à l'exercice de l'attribution d'options sur actions. De même, la volatilité attendue tient compte de la volatilité historique des actions sans droit de vote de la société. Le taux de rendement représente le dividende annualisé ayant cours à la date d'attribution, divisé par le prix d'exercice de l'attribution d'options sur actions. Les dividendes ne sont pas versés sur des attributions d'options sur actions non exercées et ne peuvent faire l'objet d'acquisition de droits.

Certaines attributions d'options comportent une option de règlement en capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en capitaux propres net; il revient à la société de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

*Attributions d'options sur actions comptabilisées à titre d'instruments de passif*

La presque totalité des attributions d'options sur actions en cours de la société qui avaient été octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005 ont une option de règlement en espèces net. Le titulaire d'options dispose du choix d'exercer l'option de règlement en espèces net. Les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées par cette modification prennent davantage les caractéristiques d'instruments de passif plutôt que d'instruments de capitaux propres. Pour les attributions d'options sur actions en cours qui ont été modifiées et octroyées après 2001, la charge minimale comptabilisée à leur égard correspondra à leurs justes valeurs à la date d'attribution.

La société a conclu un contrat de swap sur actions réglé en trésorerie qui établit un plafond des coûts pour la société liés à la presque totalité des attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées. Le tableau suivant présente les attributions d'options sur actions en cours (lesquelles se rapportent aux actions sans droit de vote attribuées après 2001) qui sont touchées et la composition de leurs justes valeurs à la date d'exercice plafonnées.

Au 30 septembre 2012 (en millions de dollars, sauf les montants par attribution d'options sur actions en cours qui est touchée)

Prix d'exercice moyen pondéré	16,00 \$
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	4,89
Charge supplémentaire découlant de l'option de règlement en espèces net	34,26
Juste valeur à la date d'exercice plafonnée par un contrat de swap sur actions réglé en trésorerie	55,15 \$
Attributions d'options sur actions qui sont touchées en cours	50 350
Valeur intrinsèque totale <sup>1</sup>	2 \$

1. La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action au 30 septembre 2012 qui s'établit à 61,50 \$ pour les actions sans droit de vote. La différence entre le montant de la valeur intrinsèque totale dans ce tableau et le montant présenté à la note 24 a) représente l'incidence, le cas échéant, de la constatation de la charge minimale découlant des justes valeurs à la date d'attribution pour les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées.

**c) Unités d'actions restreintes**

La société utilise des unités d'actions restreintes en guise de rémunération au rendement. Chaque unité d'action restreinte est de valeur nominale égale à une action sans droit de vote, et donne droit aux mêmes dividendes auxquels cette unité aurait donné lieu si elle avait effectivement été une action sans droit de vote émise et en circulation; les dividendes théoriques sont inscrits à titre d'émissions d'unités d'actions restreintes supplémentaires au cours de la durée de vie de l'unité en question. En raison du mécanisme des dividendes théoriques, la juste valeur à la date d'attribution des unités d'actions restreintes est égale à la juste valeur de marché des actions correspondantes à la date d'attribution. Les unités d'actions restreintes deviennent payables lorsque les droits sont acquis. La période d'acquisition habituelle des droits sur les unités d'actions restreintes est de 33 mois (la durée de service requise). La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date. Le passif connexe est normalement réglé en trésorerie.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements des unités d'actions restreintes de la société.

Périodes closes le 30 septembre 2012	Trimestre			Période de neuf mois		
	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis		Droits non acquis	Droits acquis	
En cours, au début						
Droits non acquis	2 182 818	—	46,45 \$	1 471 836	—	40,60 \$
Droits acquis	—	2 117	42,67 \$	—	15 951	38,39 \$
Émises						
Attribution initiale	12 810	—	63,37 \$	731 456	—	58,29 \$
Au lieu de dividendes	21 209	19	61,84 \$	57 559	61	59,54 \$
Droits acquis	(4 683)	4 683	46,34 \$	(20 342)	20 342	42,79 \$
Régliées en espèces	—	(4 830)	45,41 \$	—	(34 344)	40,64 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation ou annulées	(25 234)	—	43,53 \$	(53 589)	(21)	41,69 \$
En cours, à la fin						
Droits non acquis	2 186 920	—	46,59 \$	2 186 920	—	46,59 \$
Droits acquis	—	1 989	43,46 \$	—	1 989	43,46 \$

En ce qui a trait à certaines émissions d'unités d'actions restreintes, la société a conclu des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie, qui établissent le coût pour la société; ces renseignements ainsi que le calendrier des unités d'actions restreintes en cours de la société au 30 septembre 2012 dont les droits n'ont pas été acquis sont présentés dans le tableau suivant.

Acquisition des droits au cours des exercices se clôturant les 31 décembre	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût fixe	Coût établi pour la société par unité d'action restreinte	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût variable	Nombre total d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis
2012	538 000	38,13 \$	186 908	724 908
2013	477 000	51,48 \$	284 573	761 573
2014	30 000	60,60 \$	63 499	93 499
2015	506 000	62,10 \$	100 940	606 940
	1 551 000		635 920	2 186 920

#### d) Régime d'actionnariat des employés

La société offre un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter des actions ordinaires au moyen de retenues sur la paie régulières s'établissant entre 1 % et 10 % de leur salaire; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, ces retenues peuvent s'établir entre 1 % et 55 % du salaire de l'employé. La société doit verser des cotisations à un pourcentage s'établissant entre 20 % et 40 %, qu'elle a elle-même déterminé, pour chaque dollar cotisé par l'employé, jusqu'à concurrence d'un maximum de 6 % de la paie de l'employé admissible. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2012 et 2011, la société a versé une cotisation de 40 % pour les employés allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, la société a versé une cotisation de 35 %. La société comptabilise ses cotisations à titre de composante de la charge au titre des avantages du personnel et les droits sur la cotisation de la société sont acquis selon la première éventualité entre le dernier jour à l'emploi de la société du participant au régime et le dernier jour ouvrable de l'année civile au cours duquel la société a versé sa cotisation, à moins que le participant au régime n'ait fait l'objet d'un licenciement motivé, auquel cas, il sera déchu des cotisations de l'employeur versées au cours de l'exercice.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
Cotisations du personnel	18 \$	17 \$	62 \$	58 \$
Cotisations de l'employeur	8	7	23	22
	26 \$	24 \$	85 \$	80 \$

En vertu de ce régime, la société a le choix d'offrir de nouvelles actions ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2012 et 2011, toutes les actions ordinaires émises à l'intention des employés conformément à ce régime avaient été achetées sur le marché aux cours de négociation habituels.

## 14 avantages du personnel futurs

### a) Régimes de retraite à prestations définies – détails

#### Charge

La charge au titre des régimes de retraite à prestations définies de la société s'établit comme suit :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	2012			2011		
	Charge au titre des avantages du personnel	Autres éléments du résultat global	Total	Charge au titre des avantages du personnel	Autres éléments du résultat global	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :						
<b>Coût des services rendus au cours de la période</b>	<b>24 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>20 \$</b>
<b>Rendement de l'actif des régimes, déduction faite des intérêts</b>						
Coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées	86	—	86	90	—	90
Rendement de l'actif des régimes <sup>1</sup>	(114)	(126)	(240)	(118)	482	364
	(28)	(126)	(154)	(28)	482	454
	<b>(4) \$</b>	<b>(126) \$</b>	<b>(130) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>482 \$</b>	<b>474 \$</b>

1. Le rendement de l'actif des régimes compris dans la charge au titre des avantages du personnel reflète le taux de rendement à long terme prévu par la direction.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	2012			2011		
	Charge au titre des avantages du personnel	Autres éléments du résultat global	Total	Charge au titre des avantages du personnel	Autres éléments du résultat global	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :						
<b>Coût des services rendus au cours de la période</b>	<b>71 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>60 \$</b>
<b>Coût des services passés</b>	<b>3</b>	<b>—</b>	<b>3</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Rendement de l'actif des régimes, déduction faite des intérêts</b>						
Coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées	258	—	258	269	—	269
Rendement de l'actif des régimes <sup>1</sup>	(340)	(94)	(434)	(354)	593	239
	(82)	(94)	(176)	(85)	593	508
<b>(Gain) actuariel découlant des éléments suivants :</b>						
Hypothèses démographiques	—	(9)	(9)	—	—	—
	<b>(8) \$</b>	<b>(103) \$</b>	<b>(111) \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>593 \$</b>	<b>568 \$</b>

1. Le rendement de l'actif des régimes compris dans la charge au titre des avantages du personnel reflète le taux de rendement à long terme prévu par la direction.

### b) Régimes à cotisations définies

Le total des coûts des régimes à cotisations définies comptabilisés par la société se présente comme suit :

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	5 \$	6 \$	19 \$	20 \$
Autres régimes à cotisations définies	11	9	32	29
	<b>16 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>49 \$</b>

## 15 immobilisations corporelles

(en millions)	Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Actifs loués en vertu de contrats de location- financement	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total
<b>Au coût</b>							
Au 31 décembre 2011	23 766 \$	2 473 \$	23 \$	1 622 \$	55 \$	372 \$	28 311 \$
Ajouts	396	13	—	26	—	752	1 187
Ajouts découlant d'acquisitions d'entreprises (note 16 c)	—	—	—	1	—	—	1
Cessions, mises hors service et autres	(638)	(8)	(16)	(36)	—	—	(698)
Reclassements	440	95	—	15	—	(550)	—
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>23 964 \$</b>	<b>2 573 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>1 628 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>574 \$</b>	<b>28 801 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Au 31 décembre 2011	17 428 \$	1 560 \$	20 \$	1 339 \$	— \$	— \$	20 347 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	878	95	3	73	—	—	1 049
Cessions, mises hors service et autres	(637)	(3)	(17)	(47)	—	—	(704)
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>17 669 \$</b>	<b>1 652 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>1 365 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>20 692 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>							
Au 31 décembre 2011	6 338 \$	913 \$	3 \$	283 \$	55 \$	372 \$	7 964 \$
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>6 295 \$</b>	<b>921 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>263 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>574 \$</b>	<b>8 109 \$</b>

La valeur comptable brute des immobilisations corporelles entièrement amorties qui étaient toujours utilisées au 30 septembre 2012 s'est établie à 3,0 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars au 31 décembre 2011).

Au 30 septembre 2012, les engagements contractuels de la société pour l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 210 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2014 (188 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2013 au 31 décembre 2011).

## 16 immobilisations incorporelles et goodwill

### a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Immobilisations incorporelles amortissables					Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée			Total des immobilisations incorporelles	Goodwill <sup>1</sup>	Total des immobilisations incorporelles et goodwill	
	Abonnés	Contrats avec les clients, relations clients connexes et droits dans un bail	Logiciels	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre	Marque acquise				Total
<b>Au coût</b>												
Au 31 décembre 2011	245 \$	197 \$	2 701 \$	93 \$	165 \$	3 401 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	8 275 \$	4 025 \$	12 300 \$
Ajouts	—	—	8	3	262	273	—	—	—	273	—	273
Ajouts découlant d'acquisitions d'entreprises (note c)	—	9	30	—	—	39	—	—	—	39	34	73
Cessions, mises hors service et autres	—	—	(192)	(2)	—	(194)	—	—	—	(194)	—	(194)
Reclassements	—	—	216	—	(216)	—	—	—	—	—	—	—
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>245 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>2 763 \$</b>	<b>94 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>3 519 \$</b>	<b>4 867 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>4 874 \$</b>	<b>8 393 \$</b>	<b>4 059 \$</b>	<b>12 452 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>												
Au 31 décembre 2011	64 \$	60 \$	1 936 \$	62 \$	— \$	2 122 \$	— \$	— \$	— \$	2 122 \$	364 \$	2 486 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	5	16	310	7	—	338	—	—	—	338	—	338
Cessions, mises hors service et autres	—	—	(191)	(2)	—	(193)	—	—	—	(193)	—	(193)
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>69 \$</b>	<b>76 \$</b>	<b>2 055 \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 267 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 267 \$</b>	<b>364 \$</b>	<b>2 631 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>												
Au 31 décembre 2011	181 \$	137 \$	765 \$	31 \$	165 \$	1 279 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	6 153 \$	3 661 \$	9 814 \$
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>176 \$</b>	<b>130 \$</b>	<b>708 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>1 252 \$</b>	<b>4 867 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>4 874 \$</b>	<b>6 126 \$</b>	<b>3 695 \$</b>	<b>9 821 \$</b>

1. L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002.

La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles entièrement amortissables qui étaient toujours utilisées au 30 septembre 2012 s'est établie à 687 millions de dollars (662 millions de dollars au 31 décembre 2011).

Au 30 septembre 2012, les engagements contractuels de la société pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 141 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2018 (142 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2018 au 31 décembre 2011).



**b) Immobilisations incorporelles amortissables**

Le montant total estimatif de la dotation aux amortissements à l'égard des immobilisations incorporelles amortissables, calculé pour ces immobilisations détenues au 30 septembre 2012, s'établit comme suit pour chacun des cinq prochains exercices :

Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)

2012 (reste de l'exercice)	102 \$
2013	314
2014	221
2015	147
2016	91

**c) Acquisitions d'entreprises**

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, la société a acquis des entreprises qui complètent ses secteurs d'activité existants. Sauf en ce qui concerne l'acquisition d'une tranche de 55 % des actions d'une entreprise, toutes les acquisitions ont consisté en l'acquisition d'une participation de 100 %. Une contrepartie éventuelle de 1 million de dollars a été enregistrée relativement à ces transactions; le paiement de la contrepartie éventuelle repose sur l'atteinte des cibles à l'égard des produits et de la fidélisation des employés clés jusqu'en 2014.

En ce qui a trait à la participation de 55 % acquise dans une entreprise, la société a simultanément émis deux options de ventes position vendeur à l'actionnaire vendeur restant. La première de ces options vise 40 % des actions et pourra être exercée le 31 décembre 2015 si certains paramètres financiers sont atteints, tandis que la deuxième vise la tranche restante de 5 % des actions et pourra être exercée dans les 18 mois suivant l'exercice de la première option de vente position vendeur. Les première et deuxième options de vente prévoient que la méthode d'établissement du prix des actions sera tributaire des bénéfices et de la valeur de marché futurs, respectivement, de l'entreprise acquise. La juste valeur en date de l'acquisition des actions remboursables au gré du porteur détenues par l'actionnaire ne détenant pas le contrôle a été comptabilisée à titre de provision comme le décrit la note 19 a). Également en simultané avec l'acquisition initiale de la participation de 55 %, l'actionnaire ne détenant pas le contrôle a émis deux options d'achat position acheteur qui reflètent essentiellement les modalités prévues par les options de vente position vendeur, à l'exception du fait que la société peut exercer sa première option d'achat position acheteur avant le 31 décembre 2015 si certains paramètres financiers sont dépassés.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux immobilisations corporelles et incorporelles nettes acquises (cet excédent découlant du faible niveau des immobilisations corporelles par rapport à la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices, des synergies attendues, des avantages d'acquérir une entreprise établie possédant certaines compétences au sein du secteur et des emplacements géographiques des entreprises acquises). Une tranche du montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

**Justes valeurs à la date d'acquisition**

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	À diverses dates d'acquisition en 2012
<b>Actif</b>	
Actifs courants	
Trésorerie	2 \$
Débiteurs <sup>1</sup>	4
	6
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	1
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations incorporelles amortissables <sup>2</sup>	
Contrats avec les clients, relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) et droits dans un bail	9
Logiciels	30
	39
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>40</b>
<b>Total des actifs identifiables acquis</b>	<b>46</b>
<b>Passif</b>	
Passifs courants	5
Passifs non courants	
Impôt sur le bénéfice différé	1
<b>Total des passifs repris</b>	<b>6</b>
<b>Actifs identifiables nets acquis</b>	<b>40</b>
Goodwill	34
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>74 \$</b>
<b>Acquisition effectuée selon le moyen suivant :</b>	
Contrepartie en trésorerie	41 \$
Charges à payer	2
Provisions non courantes (note 19 a)	31
	74 \$

- La juste valeur des débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète les meilleures estimations aux dates d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouvrés.
- Les contrats avec les clients, les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) et les droits dans un bail acquis lors des acquisitions sont amortis sur une période de six ans. Les logiciels acquis sont amortis sur une période de cinq ans.

**Informations à fournir pro forma**

Les informations supplémentaires pro forma qui suivent représentent certains résultats opérationnels comme si les acquisitions des entreprises susmentionnées avaient été effectuées au début des exercices présentés.

Trimestres clos les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	2012		2011	
	Données présentées <sup>1</sup>	Données pro forma <sup>2</sup>	Données présentées	Données pro forma <sup>2</sup>
Produits opérationnels	2 774 \$	2 776 \$	2 622 \$	2 629 \$
Bénéfice net	351 \$	351 \$	326 \$	325 \$
Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote				
– De base	1,08 \$	1,08 \$	1,00 \$	1,00 \$
– Dilué	1,07 \$	1,07 \$	1,00 \$	0,99 \$

- Les produits opérationnels et le bénéfice net (la perte nette) pour le trimestre clos le 30 septembre 2012 comprennent un montant de 5 \$ et de néant, respectivement, relativement aux entreprises acquises non significatives sur une base individuelle.
- Les montants pro forma pour les trimestres clos les 30 septembre 2012 et 2011 reflètent les entreprises acquises. Les résultats des entreprises acquises ont été inclus dans les comptes consolidés de résultat et états consolidés des autres éléments du résultat global de la société à compter des dates d'acquisition.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	2012		2011	
	Données présentées <sup>1</sup>	Données pro forma <sup>2</sup>	Données présentées	Données pro forma <sup>2</sup>
Produits opérationnels	8 070 \$	8 082 \$	7 707 \$	7 726 \$
Bénéfice net	1 027 \$	1 027 \$	978 \$	975 \$
Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote				
– De base	3,16 \$	3,16 \$	3,00 \$	2,99 \$
– Dilué	3,14 \$	3,14 \$	2,98 \$	2,98 \$

- Les produits opérationnels et le bénéfice net (la perte nette) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 comprennent un montant de 11 \$ et de (1) \$, respectivement, relativement aux entreprises acquises non significatives sur une base individuelle.
- Les montants pro forma pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2012 et 2011 reflètent les entreprises acquises. Les résultats des entreprises acquises ont été inclus dans les comptes consolidés de résultat et états consolidés des autres éléments du résultat global de la société à compter des dates d'acquisition.

Les informations supplémentaires pro forma reposent sur des estimations et des hypothèses qui sont jugées raisonnables. Les informations supplémentaires pro forma ne sont pas nécessairement représentatives des résultats financiers consolidés futurs de la société ni des résultats qui auraient été réalisés si les acquisitions d'entreprises avaient été effectuées au début des périodes présentées. Les informations supplémentaires pro forma comprennent l'amortissement additionnel des immobilisations incorporelles, les frais de financement et les autres charges supplémentaires découlant des acquisitions, déduction faite des incidences fiscales connexes.

## 17 coentreprise immobilière

### a) Généralités

Au premier trimestre de 2011, la société a annoncé la conclusion d'un partenariat à parts égales avec une partie sans lien de dépendance, aux fins du projet Jardin TELUS, un projet de réaménagement se composant d'un immeuble d'habitation en copropriété et d'un immeuble commercial et de commerces de détail situés à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le projet donnera lieu à la construction de nouveaux locaux qui abriteront le siège social de la société. La nouvelle tour de bureaux, dont la construction devrait prendre fin en 2014, sera construite conformément à la norme LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Platine de 2009, et la nouvelle tour d'habitation en copropriété, dont la construction devrait prendre fin en 2015, sera construite conformément à la norme LEED Or.

### b) Information financière résumée de la coentreprise immobilière

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2012
<b>ACTIF</b>	
<b>Actifs courants</b>	
Trésorerie et placements temporaires, montant net	7 \$
Dépôts relatifs à des contrats de vente détenus par un fiduciaire sans lien de dépendance	26
Autres	6
	<b>39</b>
<b>Actifs non courants</b>	
Biens en voie de développement	
Bureaux	46
Habitations en copropriété (sous réserve des contrats de vente)	50
	<b>96</b>
	<b>135 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	
<b>Passifs courants</b>	
Créditeurs et charges à payer	9 \$
<b>Passifs non courants</b>	
Dépôts relatifs à des contrats de vente détenus par un fiduciaire sans lien de dépendance	26
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	42
Autres passifs financiers <sup>1</sup>	18
	<b>95</b>
<b>Passifs</b>	
<b>Capitaux propres</b>	
TELUS <sup>2</sup>	20
Autre associé	20
	<b>40</b>
	<b>135 \$</b>

1. D'autres passifs financiers non courants doivent être versés à la société. Ces montants ne portent pas intérêt, sont garantis (comme l'établit la note 17 c), sont payables en trésorerie et deviendront exigibles postérieurement au remboursement des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.
2. Le montant comptabilisé par la coentreprise immobilière au titre des capitaux propres diffère de celui comptabilisé par la société selon le montant du profit différé sur les biens immobiliers de la société investis (comme l'établit la note 17 c).

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, la coentreprise immobilière a inscrit à l'actif 2 millions de dollars en coûts de financement.

## c) Transactions de la société avec la coentreprise immobilière

Périodes closes le 30 septembre 2012 (en millions)	Trimestre			Période de neuf mois		
	Prêts et créances et autres	Capitaux propres	Total	Prêts et créances et autres	Capitaux propres	Total
<b>Comptes de résultat et de résultat global connexes de la coentreprise immobilière</b>						
Résultat global attribuable à la société	— \$	— \$	— \$	— \$	(2) \$	(2) \$
<b>État de la situation financière connexe de la coentreprise immobilière</b>						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Biens immobiliers de la société investis	10	9	19	11	28	39
Report du profit sur la participation résiduelle de la société dans les biens immobiliers de la société investis	—	—	—	—	(9)	(9)
Coûts de financement facturés par la société, excluant les coûts liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction	1	—	1	1	—	1
<i>Flux de trésorerie des périodes présentées</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Sommes avancées	21	—	21	21	—	21
Coûts de financement payés par la société	(1)	—	(1)	(1)	—	(1)
Fonds de la société avancés <sup>1</sup> ou investis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	8	8	18	28	46
Remboursement en trésorerie des prêts et créances, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	(12)	—	(12)	(12)	—	(12)
Distribution en trésorerie	—	—	—	—	(18)	(18)
Paiement en trésorerie découlant du rééquilibrage des comptes de la coentreprise	—	(16)	(16)	—	(16)	(16)
	19	1	20	38	13	51
Augmentation nette relative à la coentreprise immobilière	19	1	20	38	11	49
Solde au début	19	10	29	—	—	—
Solde à la fin	38 \$	11 \$	49 \$	38 \$	11 \$	49 \$
<b>Compte avec la coentreprise immobilière</b>						
Actifs non courants <sup>2</sup>				39 \$	11 \$	50 \$
Passifs courants et non courants				(1)	—	(1)
				38 \$	11 \$	49 \$

- À titre de garantie pour le billet ne portant pas intérêt qui sous-tend les fonds avancés pour le trimestre clos le 30 juin 2012, la société a une hypothèque de 18 \$ sur la tour d'habitation en copropriété et cette hypothèque est de rang inférieur à la garantie de financement aux fins des travaux de construction. Le billet devra être remboursé aux propriétaires avant les autres distributions liées à la vente de copropriétés découlant de la tour d'habitation en copropriété, à l'exception du remboursement des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.
- Les prêts et créances non courants sont inclus dans les états consolidés de la situation financière de la société à titre d'autres actifs à long terme.

## d) Engagements et passifs éventuels

*Engagement au titre des travaux de construction*

La coentreprise immobilière prévoit engager des dépenses totalisant environ 470 millions de dollars aux fins de la construction d'une tour de bureaux et d'une tour d'habitation en copropriété. Les travaux de construction de la tour de bureaux et de la tour d'habitation en copropriété ont débuté. Au 30 septembre 2012, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2015 au titre des travaux de construction s'élevaient à 145 millions de dollars.

*Contrat de location simple*

Au premier trimestre de 2012, la société a conclu avec la coentreprise immobilière un contrat de location simple pour ses nouveaux locaux qui abriteront son siège social, aux taux du marché. Les paiements au titre du contrat de location simple pour la période de 20 ans totalisent 230 millions de dollars, ce qui comprend les coûts d'occupation de 91 millions de dollars.

*Facilités de crédit aux fins des travaux de construction*

Au troisième trimestre de 2012, la coentreprise immobilière a signé des conventions de crédit définitives avec deux institutions financières canadiennes (conjointement en leur qualité de coprêteur à 50 %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 50 %) qui prévoient un financement d'environ 413 millions de dollars aux fins des travaux de construction liés au projet Jardin TELUS. Les facilités comportent les déclarations de financement aux fins des travaux de construction de biens immobiliers, les garanties et les clauses restrictives habituelles et elles sont garanties par des débiteures à vue constituant des prêts hypothécaires de premier rang à charges fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités sont disponibles sous forme d'acceptations bancaires ou de prêts à taux préférentiel, et elles portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement à des fins de construction similaires.

*Autres*

Il est prévu que la société reçoive 50 % des produits de la vente des unités de la tour d'habitation en copropriété excédant la première tranche de 18 millions de dollars; elle devrait également recevoir 25 % de la première tranche de 18 millions de dollars, le solde de 75 % étant destiné au copropriétaire sans lien de dépendance.

La société a garanti le paiement de 50 % des frais de crédit et des coûts liés à l'achèvement des travaux de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction de la coentreprise immobilière. Elle a également versé une indemnité en matière d'environnement au profit des bailleurs de fonds des travaux. Si la société effectue des versements à l'égard de cette garantie ou indemnité parce que le copropriétaire sans lien de dépendance n'a pas payé sa quote-part des coûts liés au projet, elle bénéficiera de recours, y compris sur la participation du copropriétaire sans lien de dépendance dans la coentreprise immobilière.

Au 30 septembre 2012, la société n'avait comptabilisé aucun passif en ce qui a trait à ses obligations et garanties liées à la coentreprise immobilière.

## 18 emprunts à court terme

Le 26 juillet 2002, une filiale de TELUS, TELUS Communications Inc. (se reporter à la note 23 a), a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle TELUS Communications Inc. est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (500 millions de dollars au 31 décembre 2011). L'échéance courante de cette convention de titrisation à rechargement se termine le 1<sup>er</sup> août 2014. TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la cote de crédit BBB (faible) attribuée par Dominion Bond Rating Service, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Lorsque la société cède ses créances clients, elle conserve des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 30 septembre 2012, la société avait transféré, mais continuait de comptabiliser, des créances clients d'un montant de 453 millions de dollars (456 millions de dollars au 31 décembre 2011). Les emprunts à court terme de 400 millions de dollars (400 millions de dollars au 31 décembre 2011) se composent de montants prêtés à la société par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur les facilités bancaires bilatérales de la société constituaient le reste des emprunts à court terme (le cas échéant).

# 19 provisions

## a) Généralités

(en millions)	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Provisions liées au personnel b)	Autres b)	Total
Au 30 juin 2012	106 \$	25 \$	52 \$	183 \$
Ajout	—	4	32	36
Effet des intérêts	2	—	—	2
Usage	—	(4)	(3)	(7)
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>108 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>214 \$</b>
Au 31 décembre 2011	104 \$	37 \$	69 \$	210 \$
Ajout	—	24	40	64
Effet des intérêts	4	—	—	4
Usage	—	(36)	(28)	(64)
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>108 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>214 \$</b>
Courantes	3 \$	36 \$	49 \$	88 \$
Non courantes	101	1	20	122
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>104 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>210 \$</b>
Courantes	3 \$	24 \$	14 \$	41 \$
Non courantes	105	1	67	173
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>108 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>214 \$</b>

### *Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations*

La société comptabilise les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. La société prévoit que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs non courants sont mis hors service.

### *Provisions liées au personnel*

Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration [comme il est expliqué plus en détail à la note 19 b) qui suit]. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

### *Autres*

La provision pour autres éléments comprend les provisions au titre des litiges et des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés [comme il est expliqué plus en détail à la note 19 b) qui suit], ainsi qu'au titre d'options de vente position vendeur liées à des acquisitions d'entreprise. Comme il est mentionné plus en détail à la note 22 b), la société fait l'objet d'un certain nombre de litiges et elle est au courant de certains litiges éventuels à son égard. En ce qui concerne les litiges, la société a établi des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte de l'évaluation juridique, de l'information dont elle dispose actuellement et de la possibilité d'avoir recours à des contrats d'assurance ou autres. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé. La société a fourni des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle; des sorties de trésorerie ne devraient pas avoir lieu avant l'exercice initial des options de vente position vendeur en décembre 2015. La société prévoit que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

## b) Restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, indiquées à la note 19 a) précédente, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2012, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle suivantes :

- simplification ou automatisation des processus pour réaliser des efficacités opérationnelles, ce qui comprend des réductions de l'effectif;
- simplification des structures organisationnelles au moyen du regroupement des fonctions et de la réduction des paliers au sein de l'organisation;

- regroupement des biens immobiliers abritant les services administratifs, afin de créer une plus petite empreinte environnementale en favorisant le travail mobile, en encourageant la diminution des déplacements intervilles, et en réduisant les déplacements quotidiens vers le lieu de travail et l'utilisation des biens immobiliers, ce qui comprend les locaux vacants;
- mise hors service des produits et services non rentables;
- optimisation des activités d'impartition et de délocalisation des processus d'affaires vers les centres d'appels internationaux de la société.

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	2012			2011		
	Provisions liées au personnel <sup>1</sup>	Autres <sup>1</sup>	Total <sup>1</sup>	Provisions liées au personnel <sup>1</sup>	Autres <sup>1</sup>	Total <sup>1</sup>
<b>Coûts de restructuration</b>						
Ajout						
Effectif						
Départs volontaires	1 \$	— \$	1 \$	4 \$	— \$	4 \$
Départs non volontaires	2	—	2	—	—	—
Autres	—	—	—	—	4	4
Reprise						
Effectif						
Départs volontaires	—	—	—	(5)	—	(5)
	3	—	3	(1)	4	3
Usage						
Effectif						
Départs volontaires	—	—	—	32	—	32
Départs non volontaires et autres	3	—	3	5	—	5
Autres	—	2	2	—	1	1
	3	2	5	37	1	38
Charges supérieures (inférieures) aux décaissements	—	(2)	(2)	(38)	3	(35)
<b>Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration</b>						
Solde au début	24	28	52	71	21	92
Solde à la fin	24 \$	26 \$	50 \$	33 \$	24 \$	57 \$

1. Les transactions et les soldes dans cette colonne sont inclus dans les transactions et les soldes dans les colonnes portant le même sous-titre à la note 19 a) précédente et sont, par conséquent, un sous-ensemble de ces transactions et soldes.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	2012			2011		
	Provisions liées au personnel <sup>1</sup>	Autres <sup>1</sup>	Total <sup>1</sup>	Provisions liées au personnel <sup>1</sup>	Autres <sup>1</sup>	Total <sup>1</sup>
<b>Coûts de restructuration</b>						
Ajout						
Effectif						
Départs volontaires	3 \$	— \$	3 \$	8 \$	— \$	8 \$
Départs non volontaires	20	—	20	4	—	4
Autres	—	6	6	—	12	12
Reprise						
Effectif						
Départs volontaires	—	—	—	(5)	—	(5)
	23	6	29	7	12	19
Usage						
Effectif						
Départs volontaires	19	—	19	43	—	43
Départs non volontaires et autres	16	—	16	26	—	26
Autres	—	7	7	—	4	4
	35	7	42	69	4	73
Charges supérieures (inférieures) aux décaissements	(12)	(1)	(13)	(62)	8	(54)
<b>Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration</b>						
Solde au début	36	27	63	95	16	111
Solde à la fin	24 \$	26 \$	50 \$	33 \$	24 \$	57 \$

1. Les transactions et les soldes dans cette colonne sont inclus dans les transactions et les soldes dans les colonnes portant le même sous-titre à la note 19 a) précédente et sont, par conséquent, un sous-ensemble de ces transactions et soldes.

Ces initiatives visaient à accroître la productivité opérationnelle à long terme et la compétitivité de la société. La société prévoit que la presque totalité des sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers aura lieu au cours des 12 prochains mois.

Le montant estimatif des coûts de restructuration de la société pour 2012 est d'environ 50 millions de dollars.

## 20 dette à long terme

### a) Éléments de la dette à long terme

(en millions de dollars)			Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
Série	Taux d'intérêt	Échéance		
Billets de TELUS Corporation				
CB	5,00 % <sup>1</sup>	Juin 2013	300 \$	300 \$
CC	4,50 % <sup>1</sup>	Mars 2012	—	300
CD	4,95 % <sup>1</sup>	Mars 2017	693	692
CE	5,95 % <sup>1</sup>	Avril 2015	499	498
CF	4,95 % <sup>1</sup>	Mai 2014	699	698
CG	5,05 % <sup>1</sup>	Décembre 2019	992	991
CH	5,05 % <sup>1</sup>	Juillet 2020	993	993
CI	3,65 % <sup>1</sup>	Mai 2016	596	595
			4 772	5 067
Papier commercial de TELUS Corporation	1,17 %	Jusqu'en novembre 2012	669	766
Débitures de TELUS Communications Inc.				
2	11,90 % <sup>1</sup>	Novembre 2015	124	124
3	10,65 % <sup>1</sup>	Juin 2021	174	174
5	9,65 % <sup>1</sup>	Avril 2022	245	245
B	8,80 % <sup>1</sup>	Septembre 2025	198	198
			741	741
Dette à long terme			6 182 \$	6 574 \$
Tranche à court terme			969 \$	1 066 \$
Tranche à long terme			5 213	5 508
Dette à long terme			6 182 \$	6 574 \$

1. Les intérêts sont payables semestriellement.

### b) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation dispose d'un programme de papier commercial non garanti, garanti par une tranche de sa facilité de crédit consortial de 2,0 milliards de dollars, ce qui lui permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal de 1,2 milliard de dollars, dont le produit sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche à court terme de la dette à long terme étant donné que les montants sont entièrement garantis et que la société prévoit qu'ils continueront d'être garantis par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année.

### c) Facilité de crédit de TELUS Corporation

TELUS Corporation dispose d'une facilité de crédit bancaire non garantie et renouvelable de 2,0 milliards de dollars venant à échéance le 3 novembre 2016, accordée par un consortium d'institutions financières et qui doit servir aux fins générales de la société, notamment pour garantir le papier commercial.

La facilité de crédit de TELUS Corporation porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux d'acceptation bancaire ou au taux interbancaire offert à Londres (« TIOL ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, la société ne peut laisser son ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie opérationnels excéder 4,0:1 et son ratio des flux de trésorerie opérationnels sur les charges d'intérêts doit être inférieur à 2,0:1, selon le sens donné à chacun de ces ratios en vertu de la facilité de crédit.



L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une cote de solvabilité en particulier.

(en millions)	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
Montant net disponible	1 331 \$	1 234 \$
Garantie du papier commercial	669	766
Montant brut disponible	2 000 \$	2 000 \$

En plus de la capacité de fournir des lettres de crédit conformément à sa facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars, la société dispose de facilités de crédit de 119 millions de dollars (115 millions de dollars au 31 décembre 2011) venant à échéance au milieu de l'année 2013, dont une tranche de 119 millions de dollars avait été utilisée au 30 septembre 2012 (115 millions de dollars au 31 décembre 2011).

#### d) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction de ces sommes impayées au 30 septembre 2012, pour chacun des cinq prochains exercices sont présentées dans le tableau suivant.

Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)	
2012 (reste de l'exercice)	669 \$
2013	300
2014	700
2015	625
2016	600
Par la suite	3 324
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme	6 218
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires <sup>1</sup>	1 893
Échéances contractuelles non actualisées (note 4 b)	8 111 \$

2. Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit de la société, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 30 septembre 2012.

## 21 capital social attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote

Au 30 septembre 2012 et au 31 décembre 2011, le capital social autorisé de la société comprenait un milliard d'actions sans valeur nominale de chacune des catégories suivantes : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang, actions ordinaires et actions sans droit de vote. Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors des assemblées générales de la société, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées. Les actions sans droit de vote comportent des droits de conversion dans certains cas, notamment lorsque des modifications sont apportées aux règlements touchant les télécommunications, la radiocommunication et la radiodiffusion canadiennes de telle manière qu'aucune restriction ne s'applique aux non-Canadiens détenant des actions ordinaires de la société ou exerçant un contrôle sur celles-ci. Dans ce cas, les actionnaires ont le droit de convertir leurs actions sans droit de vote en actions ordinaires, à raison de une contre une, et la société a le droit d'exiger la conversion sur la même base de une contre une.

En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de la société ou de toute autre distribution des actifs de la société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, les actions ordinaires et les actions sans droit de vote à égalité de rang sans préférence ni distinction.

Au 30 septembre 2012, environ 27 millions d'actions sans droit de vote étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la note 13 b).

Après le 21 février 2012, la société a annoncé que les détenteurs de ses actions ordinaires et de ses actions sans droit de vote auront l'occasion de décider s'ils éliminent la catégorie d'actions sans droit de vote de la société lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire qui se tiendra le 9 mai 2012. Selon les modalités de la proposition, chaque action sans droit de vote serait convertie en une action ordinaire, à raison de une pour une, conversion qui serait effectuée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal et soumis à l'approbation de deux tiers des voix exprimées par les détenteurs d'actions ordinaires et de deux tiers des voix exprimées par les détenteurs d'actions sans droit de vote, chacun votant séparément en tant que catégorie. Le 8 mai 2012, la société a annoncé qu'elle mettait fin au plan d'arrangement présenté dans sa circulaire d'information 2012 et qu'elle avait l'intention de déposer de nouveau une nouvelle proposition en temps voulu.

Le 21 août 2012, la société a annoncé que les détenteurs de ses actions ordinaires et de ses actions sans droit de vote auraient l'occasion de prendre une décision concernant l'échange des actions sans droit de vote de la société contre des actions ordinaires lors d'une assemblée générale des détenteurs d'actions ordinaires et d'une assemblée spéciale des détenteurs d'actions sans droit de vote, devant se tenir le 17 octobre 2012. Selon les modalités de la proposition, chaque action sans droit de vote serait échangée contre une action ordinaire, à raison de une pour une, échange qui serait effectué au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal et soumis à l'approbation d'une majorité simple des voix exprimées par les détenteurs d'actions ordinaires et de deux tiers des voix exprimées par les détenteurs d'actions sans droit de vote, chacun votant séparément en tant que catégorie. Le 15 octobre 2012, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendu une ordonnance dans laquelle elle ordonne que l'assemblée visant à considérer le plan d'arrangement de TELUS et l'assemblée visant à considérer certaines résolutions liées à une demande d'un actionnaire déposée par CDS Clearing and Depository Services Inc. soient tenues en tant qu'assemblée conjointe le 17 octobre 2012. Lors de l'assemblée conjointe, la société a annoncé que le plan d'arrangement de TELUS avait obtenu les approbations nécessaires de la part des détenteurs d'actions ordinaires et des détenteurs d'actions sans droit de vote, et que les résolutions de CDS n'avaient pas obtenu les approbations nécessaires. Une audience finale sur le caractère équitable du plan d'arrangement, qui avait pour but d'approuver ledit plan a été tenue par la Cour suprême de la Colombie-Britannique à partir du 7 novembre 2012.

## 22 engagements et passifs éventuels

### a) Obligations en matière d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir une indemnisation à l'égard de certaines transactions. Ces obligations en matière d'indemnisation prévoient différentes durées et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, une obligation en matière d'indemnisation est enregistrée à titre de passif. Dans bien des cas, ces obligations en matière d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général en vertu de ces obligations en matière d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où la transaction est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces obligations en matière d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société est de 15 % jusqu'en mai 2016. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier.

Se reporter à la note 17 pour obtenir des détails concernant les garanties fournies à la coentreprise immobilière Jardin TELUS par la société.

Au 30 septembre 2012, la société n'avait comptabilisé aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

### b) Réclamations et poursuites

#### *Généralités*

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à son égard et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, la société ne peut prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; l'incertitude concernant la doctrine, les procédures et leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

#### *Recours collectifs autorisés*

Les recours collectifs contre la société comprennent un recours collectif intenté en août 2004, en Saskatchewan, contre un certain nombre de fournisseurs de services mobiles, anciens ou existants, y compris la société. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, de la pratique commerciale, de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif national. La demande de la société visant à interjeter appel de l'ordonnance d'autorisation a été rejetée le 15 novembre 2011. Une demande afin d'interjeter appel de cette décision a été rejetée devant la Cour suprême du Canada le 28 juin 2012. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les recours collectifs avec option de retrait en Saskatchewan, le conseil des plaignants a demandé l'autorisation d'un nouveau recours collectif national en Saskatchewan faisant essentiellement les mêmes allégations. Cette demande a été suspendue par le tribunal en décembre 2009 pour abus de procédure à la demande des plaignants, sous réserve de changements futurs dans les circonstances. En mars 2010, les plaignants ont présenté une demande afin d'interjeter appel de cette décision de suspension et cette demande a été ajournée en attendant l'issue du recours collectif intenté en 2004. Vers la fin de 2011, un autre recours collectif concernant les frais d'accès au système a été intenté en Colombie-Britannique. Ce recours collectif n'a pas encore été autorisé. La société croit qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard de ces recours.

Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif à la situation financière de la société et aux résultats de ses activités; les évaluations et les hypothèses de la direction supposent qu'une estimation fiable des risques courus ne peut être faite à cette étape préliminaire des poursuites.

#### *Recours collectifs non autorisés*

Les recours collectifs non autorisés contre la société comprennent un recours collectif intenté en 2008 en Saskatchewan (des recours similaires ayant également été présentés par l'avocat des plaignants en Alberta) alléguant, entre autres, que les entreprises de télécommunications canadiennes, y compris la société, n'ont pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 911 et qu'elles ont de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux. L'autre recours collectif intenté aussi en 2008 en Ontario allègue que la société a présenté de manière inexacte sa pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. Les plaignants de ces recours cherchent à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires et d'autres compensations. La société évalue le bien-fondé de ces poursuites, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

#### *Réclamations en matière de propriété intellectuelle*

Les réclamations et les réclamations éventuelles reçues par la société comprennent un avis de demande en poursuite portant sur certains produits mobiles utilisés sur le réseau de la société qui violeraient deux brevets de tiers. La société évalue le bien-fondé de cette poursuite, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

## 23 transactions entre parties liées

### a) Placements dans des entités contrôlées importantes

		Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
	Pays dans lequel elles ont été constituées	Pourcentage d'actions détenues par l'entité mère immédiate	
<b>Entité mère</b>			
TELUS Corporation	Canada		
<b>Entités contrôlées</b>			
TELUS Communications Inc.	Canada	100 %	100 %
SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE	Canada	100 %	100 %
Société TELUS Communications Inc.	Canada	100 %	100 %

### b) Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société, à savoir le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction, ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société, et ils comprennent les membres du conseil d'administration et l'équipe de la haute direction de la société.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
Avantages à court terme	2 \$	2 \$	6 \$	6 \$
Prestations de retraite <sup>1</sup> et autres avantages postérieurs à l'emploi	1	1	6	3
Rémunération fondée sur des actions <sup>2</sup>	5	2	14	10
	8 \$	5 \$	26 \$	19 \$

1. Les membres de l'équipe de la haute direction de la société sont des membres du régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation de la société et des régimes complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies ou des membres de l'un des régimes de retraite à cotisations définies de la société.
2. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, la rémunération fondée sur des actions est présentée déduction faite d'un montant de 1 \$ (néant en 2011) et d'un montant de 3 \$ (1 \$ en 2011), respectivement, relatif à l'incidence des dérivés utilisés pour gérer la charge de rémunération fondée sur des actions [note 13 b), c)].

Comme il est indiqué à la note 13, la société a effectué des attributions de rémunération fondée sur des actions pour les exercices 2012 et 2011. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et des durées de service requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge sera comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions des exercices 2012 et 2011 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
<b>Total de la juste valeur à la date d'attribution des éléments suivants :</b>				
Unités d'actions restreintes attribuées	— \$	— \$	16 \$	15 \$

Le total des montants de passif au titre des attributions de rémunération fondée sur des actions aux principaux dirigeants se résume comme suit :

(en millions)	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
Unités d'actions restreintes	24 \$	12 \$
Droits différés à la valeur d'actions <sup>1</sup>	24	22
	48 \$	34 \$

1. Le régime de droits différés à la valeur d'actions (auparavant, le régime d'options d'achat d'actions et de rémunération en actions) à l'intention des administrateurs de la société prévoit qu'en plus de recevoir une attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions sans droit de vote ou en espèces. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions de TELUS ou un paiement en trésorerie calculé en fonction de la valeur des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS. Les droits différés à la valeur d'actions sont payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs; au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, un montant de 1 \$ (néant en 2011) et de 3 \$ (3 \$ en 2011), respectivement a été payé.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2012, les principaux dirigeants ont exercé 27 784 options sur actions (5 548 options sur actions en 2011) qui avaient une valeur intrinsèque de 1 million de dollars (moins de 1 million de dollars en 2011) au moment de l'exercice, reflétant un prix moyen pondéré à la date de l'exercice de 63,32 \$ (50,35 \$ en 2011). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, les principaux dirigeants ont exercé 604 224 options sur actions (469 558 options sur actions en 2011) qui avaient une valeur intrinsèque de 15 millions de dollars (6 millions de dollars en 2011) au moment de l'exercice, reflétant un prix moyen pondéré à la date de l'exercice de 57,69 \$ (49,36 \$ en 2011).

Les principaux dirigeants de la société reçoivent des services de télécommunications de la part de la société, qui sont non significatifs et de nature privée.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de la haute direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la haute direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : 18 mois de salaire de base (24 mois pour le chef de la direction et le chef des finances), les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement de la prime en espèces annuelle (à l'exception du chef de la direction qui recevrait le double de la moyenne des primes en espèces annuelles des trois dernières années). En cas de changement de contrôle (tel qu'il est défini), les membres de l'équipe de la haute direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé aux employés de la société en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis, à l'exception de la rémunération fondée sur des actions du chef de la direction dont les droits s'ils ne sont pas acquis, le deviendraient immédiatement.

#### **c) Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies**

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, la société a fourni des services de gestion et d'administration relativement à ses régimes de retraite à prestations définies; les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles se sont chiffrées à 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2011) et à 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2011), respectivement.

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2012 et 2011, la société a versé des cotisations d'employeur à ses régimes de retraite à prestations définies, comme il est présenté dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

#### **d) Transactions avec la coentreprise immobilière**

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos les 30 septembre 2012, la société a conclu des transactions avec la coentreprise immobilière, laquelle est une partie liée, comme il est décrit à la note 17.

## 24 informations financières supplémentaires

### a) État de la situation financière

(en millions)	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
<b>Débiteurs</b>		
Créances clients	1 180 \$	1 178 \$
Montants courus à recevoir – clients	151	111
Provision pour créances douteuses	(43)	(36)
	<b>1 288</b>	1 253
Montants courus à recevoir – autres	203	172
Autres	4	3
	<b>1 495 \$</b>	1 428 \$
<b>Stocks<sup>1</sup></b>		
Appareils mobiles, pièces et accessoires	234 \$	307 \$
Autres	46	46
	<b>280 \$</b>	353 \$
<b>Créditeurs et charges à payer</b>		
Charges à payer	581 \$	579 \$
Paie et autres charges salariales connexes	305	287
Passif lié aux unités d'actions restreintes	44	29
Charge à payer pour l'option de règlement en espèces net liée aux attributions d'options sur actions ( <i>note 13 b</i> )	2	3
	<b>932</b>	898
Dettes fournisseurs	461	406
Intérêts à payer	90	68
Autres	64	47
	<b>1 547 \$</b>	1 419 \$
<b>Facturation par anticipation et dépôts de clients</b>		
Facturation par anticipation	589 \$	575 \$
Comptes de report réglementaires	28	24
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	28	32
Dépôts des clients	24	24
	<b>669 \$</b>	655 \$
<b>Autres passifs non courants</b>		
Passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	825 \$	1 053 \$
Autres	111	116
Passifs liés aux unités d'actions restreintes et aux droits différés à la valeur d'action	57	35
	<b>993</b>	1 204
Comptes de report réglementaires	62	77
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	56	59
Profit différé sur les transactions de cession-bail de bâtiments	2	3
	<b>1 113 \$</b>	1 343 \$

1. Le coût des biens vendus pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 était de 397 \$ (376 \$ en 2011) et de 1 051 \$ (1 073 \$ en 2011), respectivement.

## b) Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2012	2011	2012	2011
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles</b>					
Débiteurs		(112) \$	36 \$	(67) \$	5 \$
Stocks		10	(43)	73	(80)
Charges payées d'avance		52	47	(82)	(86)
Créditeurs et charges à payer		167	21	124	(71)
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir et à payer, montant net		(93)	(25)	221	(113)
Facturation par anticipation et dépôts de clients		(6)	8	14	(16)
Provisions		—	(36)	(47)	(58)
		18 \$	8 \$	236 \$	(419) \$
<b>Paiements en trésorerie au titre des immobilisations</b>					
Dépenses d'investissement					
Immobilisations corporelles	15	(374) \$	(389) \$	(1 187) \$	(1 056) \$
Immobilisations incorporelles	16 a)	(97)	(81)	(273)	(279)
		(471)	(470)	(1 460)	(1 335)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		(4)	35	(3)	(10)
		(475) \$	(435) \$	(1 463) \$	(1 345) \$
<b>Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes</b>					
Acquisitions et placements connexes	16 c)	(40) \$	(29) \$	(74) \$	(89) \$
Trésorerie acquise		2	—	2	—
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		—	26	(7)	10
Variation des provisions non courantes connexes		31	—	31	—
		(7) \$	(3) \$	(48) \$	(79) \$
<b>Produit des cessions</b>					
Produit des cessions		2 \$	— \$	16 \$	— \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		—	—	4	—
		2 \$	— \$	20 \$	— \$
<b>Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote</b>					
Dividendes déclarés à une période précédente et payables dans la période courante		(198) \$	(178) \$	(188) \$	(169) \$
Réinvestis en actions sans droit de vote nouvellement émises		—	—	—	54
		(198)	(178)	(188)	(115)
Dividendes de la période courante					
Déclarés	12	(199)	(179)	(586)	(527)
Payables à la fin de la période		199	179	199	179
		—	—	(387)	(348)
		(198) \$	(178) \$	(575) \$	(463) \$
<b>Émission de titres de créance à long terme</b>					
Papier commercial de TELUS Corporation		928 \$	700 \$	3 624 \$	2 510 \$
Autres		—	—	—	600
		928 \$	700 \$	3 624 \$	3 110 \$
<b>Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme</b>					
Papier commercial de TELUS Corporation		(1 235) \$	(919) \$	(3 721) \$	(1 854) \$
Autres		—	(2)	(300)	(1 139)
		(1 235) \$	(921) \$	(4 021) \$	(2 993) \$